

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3620 - LUNDI 18 NOVEMBRE 2019

COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT

Des investisseurs allemands intéressés par la RDC

Encore des points glanés par Félix Tshisekedi qui vient d'arracher des autorités allemandes leur accord pour la relance, sur de nouvelles bases, de la coopération bilatérale avec la RDC. Ceci constitue sans nul doute l'un des acquis majeurs de la visite de travail de trois jours effectuée par le chef d'Etat congolais à Berlin.

Avec des industriels allemands évoluant dans le secteur minier, il a été évoqué notamment la possibilité de transformer les minerais congolais localement avant leur exportation afin de donner une valeur ajoutée à l'économie nationale. Bien plus, un projet de construction de 10.000 km de chemin de fer est en passe d'être conclu dans le domaine des transports, à en croire des sources.

Page 3



Félix Tshisekedi et Angela Merker en conférence de presse

FCC-CACH

Félix Tshisekedi clarifie ses rapports avec Joseph Kabila

Saisissant l'opportunité lui offerte par la conférence de presse tenue conjointement, vendredi, avec la chancelière allemande Angela Merker, Félix Tshisekedi, réagissant à une question sur l'activisme politique de son prédécesseur, a indiqué que ses relations avec ce dernier étaient plutôt au beau fixe et qu'il n'y avait aucune dualité au sommet de

l'Etat. Ainsi qu'il l'a indiqué, son prédécesseur sait que c'est lui qui tient les rênes du pouvoir et, par conséquent, se tient bien à sa place, celle d'un consultant auprès de qui il se réfère souvent lorsqu'il a besoin de recueillir son expertise sur une matière donnée en rapport avec la gestion de la res publica.

Page 2

INTERVIEW

Barly Baruti : « *La rumba ne se résume pas seulement à la danse, c'est une manière d'être* »



Barly Baruti

Finalisée en quatre mois, dont deux de réalisations à l'AfricaMuseum, la contribution du dessinateur à la rénovation du Musée est l'un des espaces dont les visiteurs ne peuvent faire l'impasse. Les illustrations et, plus encore, l'écran géant juste en

face assorti à la piste de danse, sont une invitation à esquisser quelques pas en imitation à ceux du couple des vidéos proposées comme une découverte ou redécouverte des tubes d'époque et contemporains de la rumba.

Au-delà des illustrations, le Musée voulait un message qui accompagne les images. Barly Baruti s'est mis au travail en commençant par les pionniers de la rumba. Il évoque son expérience dans un entretien avec le Courrier de Kinshasa.

Page 4

ELIMINATOIRES CAN CAMEROUN/2021

La RDC appelée à forcer le talent face à la Gambie

Ce lundi 18 novembre, les Léopards de la RDC vont tenter de défier l'équipe nationale gambienne à Banjul en match comptant pour la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Cameroun 2021. Après le faux-pas de vendredi dernier contre les Panthères du Gabon à Kinshasa au stade des Martyrs (0-0), les fauves congolais qui n'ont engrangé qu'un maigre petit point, ont l'obligation du résultat dans la capitale gambienne pour se remettre dans le sens de la marche.

Page 5

ÉDITORIAL

Peuples

Les manifestations de rue que les télévisions du monde commentent à longueur de journée ces derniers temps permettent-elles de comprendre le rapport des populations aux formes de gouvernance actuelle ? Bien malin qui saurait répondre à cette question. Elles renseignent pourtant sur l'immensité des défis que les gouvernants doivent relever pour s'adapter aux évolutions des sociétés qu'ils dirigent.

Hong-Kong, Paris, La Catalogne, Londres, La Paz, Caracas, Alger, Bagdad, Beyrouth, Addis-Abeba, la liste est incomplète pour évoquer les éruptions sociales qui s'enchaînent et observer qu'elles n'épargnent aucun continent. Même si à chaque montée de tensions correspond le type de requêtes, que des activistes violents récupèrent souvent ces rassemblements pour semer le chaos, il devient urgent, y compris pour les pays en relative quiétude, de ne pas se contenter d'un présent tranquille qui peut s'avérer trompeur.

C'est pour cela que concernant notre pays, le Congo, l'exercice des questions orales avec débat, auquel se livrent le gouvernement et les deux chambres du parlement, l'Assemblée nationale et le Sénat, vaut tout son pesant d'or. Il ne permet sans doute pas de résoudre tous les problèmes tels qu'ils se posent par ces temps de crise, mais aide à comprendre les dispositions que prend l'exécutif pour y faire face. Devant la demande sociale toujours grandissante, les représentants du peuple au parlement ne doivent pas manquer l'occasion de s'informer davantage auprès de ceux dont la tâche régaliennne est de répondre de leur gestion.

Le moindre moment qui peut servir à éclairer une question sur laquelle le commun des Congolais veut une réponse doit être saisie pour dissiper les malentendus. Notre société s'affranchirait en effet des rumeurs amplifiées par les réseaux sociaux et se porterait mieux dans une quête permanente de dédramatisation de la vie publique où connaître le fonctionnement des institutions et le travail de ceux qui l'animent ferait partie de l'ADN national. Les peuples sont exigeants, parfois à l'excès, cela va sans dire. Est-ce peut être lié au besoin qu'ils expriment d'être informés en toutes circonstances de ce qui les attend ?

Le Courrier de Kinshasa

DEPUIS BERLIN

Félix Tshisekedi clarifie ses relations avec Joseph Kabila

Saisissant l'opportunité lui offerte par la conférence de presse tenue conjointement, vendredi, avec la chancelière allemande Angela Merker, Félix Tshisekedi, réagissant à une question sur l'activisme politique de son prédécesseur, a indiqué que ses relations avec ce dernier étaient au beau fixe et qu'il n'y avait aucune dualité au sommet de l'Etat.

Les relations qu'entretiennent les deux principaux acteurs de l'alternance politique en RDC ont toujours été sujettes aux spéculations de tout genre. A l'aune de l'escalade verbale observée ces derniers jours entre les deux partis politiques-phares de la coalition au pouvoir sur fond de déchirements entre leurs partisans, il a fallu qu'entre Joseph Kabila et Félix Tshisekedi, l'un d'eux fixe l'opinion sur l'avenir de la coalition FCC-Cach. En tant que chefs de file respectifs de ces deux grandes plates-formes, les deux personnalités ont tout intérêt à désamorcer la crise en ramenant leurs partisans à la raison afin d'épargner au pays les affres d'une subversion aux conséquences imprévisibles. En bon visionnaire, Félix Tshisekedi a cru bon de se prononcer clairement sur ses rapports avec son prédécesseur souvent présentés comme orageux afin de rabattre le caquet à ceux qui militent pour la fragmentation de l'actuelle majorité FCC-Cach. L'exercice valait la chandelle surtout après les tristes événements de Kolwezi et de Kinshasa où les effigies des deux présidents, sortant et entrant, ont été incendiées

volontairement par des extrémistes surchauffés du PPRD et de l'UDPS s'investissant mutuellement sur la place publique. Ces forces politiques n'émettent quasiment plus sur la même longueur d'ondes, chacune cherchant à tirer la couverture de son côté, au point de fragiliser une coalition qui, finalement, n'existe que par le seul bon vouloir de Joseph Kabila et de Félix Tshisekedi, respectivement chefs de file du FCC et du Cach.

Saisissant l'opportunité lui offerte par la conférence de presse tenue conjointement, vendredi, avec la chancelière allemande, Félix Tshisekedi, réagissant à une question, ses relations avec son prédécesseur étaient au beau fixe. De quoi tempérer les ardeurs des tireurs de ficelles. « *Le courant passe bien entre nous. L'ancien président a de l'expérience avérée de la gestion du pays et quelquefois nous organisons des rencontres pour parler des problèmes du pays et de certains dossiers dans lesquels il a plus de connaissance que moi* », a-t-il fait savoir, sans gêne, ni faux-fuyant. Tous ceux qui surfent sur une probable dualité au som-

met de l'Etat devraient se raviser car, comme l'a indiqué Félix Tshisekedi, son prédécesseur sait que c'est lui qui tient les rênes du pouvoir et, par conséquent, se tient à sa place, celle d'un consultant auprès de qui l'on peut, au besoin, recourir pour des sages conseils quant à la manière de conduire les affaires de l'Etat. Félix Tshisekedi est allé plus loin en soutenant qu'il ne lui appartenait pas de pourchasser ou de poursuivre l'ex-président qui, a-t-il dit, « a le droit de rester dans son pays ». Des propos aimables teintés de respect et de considération prononcés par Félix Tshisekedi à l'endroit de son prédécesseur et qui dénotent de sa stature de véritable homme d'Etat doté d'un sens aigu de morale politique. S'il est entendu de mettre les dernières tribulations de la coalition FCC-Cach sur le compte des problèmes inhérents à toute organisation humaine, il est tout aussi vrai qu'il y a un moment d'y mettre un bémol pour penser aux défis de développement qui nous attendent au-delà des considérations politiciennes.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service)

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coombonné, Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COOPÉRATION

Des investisseurs allemands intéressés par la RDC

Encore des points glanés par Félix Tshisekedi qui vient d'arracher des autorités allemandes leur accord pour la relance sur des nouvelles bases de la coopération bilatérale avec la RDC.

Ce nouveau cycle de coopération, les deux parties le veulent agissant et mutuellement avantageux. Ceci constitue sans nul doute l'un des acquis majeurs de la visite de travail de trois jours effectué par le chef d'Etat congolais à Berlin. Lors des échanges qu'il a eus le jeudi 14 novembre avec les opérateurs économiques allemands, il a été essentiellement question d'investissements en RDC. Après avoir esquissé l'environnement de plus en plus favorable aux affaires qu'offre actuellement son pays, Félix Tshisekedi a, en outre, présenté les opportunités d'investissements qu'il recèle de part sa position géostratégique au cœur de l'Afrique. « *Le Congo est très important, à la fois par sa taille, mais aussi par sa population, et également par sa position géographique au cœur de l'Afrique, au carrefour de plusieurs organisations sous-régionales. Il n'y a pas meilleur endroit que mon pays* », a-t-il lancé tout en invitant ses hôtes à accompagner la RDC à relever le grand défi de développement. Et d'ajouter qu'aujourd'hui la RDC est résolument tournée « vers un avenir plus radieux

et souriant ». Avec des industriels allemands évoluant dans le secteur minier, il a été évoqué la possibilité de transformer les minerais congolais localement avant leur exportation afin de donner une valeur ajoutée à l'économie nationale. Dans le domaine des transports, un projet de construction de 10.000 km de chemin de fer est en passe d'être conclu, à en croire des sources. Félix-Tshisekedi a émis le vœu de voir les investisseurs allemands atterrir bientôt à Kinshasa ou ailleurs sur le territoire national congolais « *en partenaires, en amis, en accompagnateurs de ce grand défi de développement* ».

Le chef d'Etat congolais aurait réitéré le même discours, le vendredi 15 novembre, devant Frank-Walter Steinmeier, le président de la République allemande, qui l'a reçu en audience. A en croire des indiscretions, quand bien même rien n'a officiellement filtré de cette entrevue.

Vivement une aide au développement

Avec la chancelière allemande Angela Merkel, le Chef d'Etat congolais a eu une longue



Félix Tshisekedi et Angela Merkel en conférence de presse

séance de travail à l'issue de laquelle les deux personnalités étaient face à la presse. Tout en se félicitant de la redynamisation de la coopération entre la RDC et son pays, la chancelière allemande a tenu à saluer les premiers signaux positifs émis par Félix Tshisekedi dès son accession à la magistrature suprême, lesquels signaux permettent de déblayer le terrain en prévision de la relance de la coopération congolo-allemande. « *Je me réjouis de l'amélioration de la situation en RDC*

par les réformes du président Tshisekedi. Fini les prisonniers politiques, cela nous permet d'initier de nouvelles relations avec ce pays. Une aide au développement mais aussi une coopération économique », a-t-elle indiqué.

Un état des lieux censé s'effectuer endéans six mois devra permettre, à en croire la chancelière allemande, « *de savoir ce qui devra alors être fait après les efforts éventuellement consentis par le président Tshisekedi* ». Et d'ajouter: « *Nous voulons être un partenaire, avec l'Union euro-*

péenne, de la RDC et soutenir là où il y a demande car seul le Congo peut résoudre ses problèmes.»

Pour sa part, Félix Tshisekedi a indiqué qu'il entretient une politique d'ouverture au monde et qu'il n'hésitera pas, un seul instant, à aller partout où il y aura un intérêt pour la République démocratique du Congo. « *Je suis là pour servir mon peuple, j'irai dans le sens où son intérêt sera primordial* », avait-il déclaré en substance.

Alain Diasso

LUTTE CONTRE LE PALUDISME

Lancement de l'initiative HBHI

La nouvelle initiative dénommée «*D'une charge élevée à un fort impact*» ou «*Hugh burden Hugh impact*» (HBHI) lancée, le 14 novembre, à Kinshasa par le ministre de la Santé, le Dr Eteni Longondo, vise à en finir avec le paludisme en RDC.

Le lancement de la stratégie de lutte contre le paludisme a eu lieu en marge de l'atelier organisé du 14 au 15 novembre par le Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) avec l'appui de ses partenaires. Cet atelier auquel ont pris part les députés nationaux, les ministres provinciaux de la Santé et les gouverneurs des provinces touchées par le paludisme a permis aux organisateurs de faire le plaidoyer en vue de l'engagement et de l'appropriation de l'initiative HBHI par les plus hautes autorités nationales ainsi que les dix gouverneurs des provinces ayant le plus grand fardeau du paludisme.

En procédant au lancement de cette nouvelle approche, le ministre de la Santé a sollicité l'implication et l'engagement des participants pour gagner la bataille contre le paludisme. Pour lui, le contrôle et l'élimination du paludisme constituent aujourd'hui pour tous les pays endémiques une urgence et une priorité de santé publique. La reconstruction de notre pays,

a-t-il indiqué, ne peut se concevoir qu'avec un peuple affranchi. « *La lutte antipaludique a besoin de votre légendaire leadership et de l'accompagnement de vos administrations à travers le financement et la mise en œuvre des plans budgétaires avec un financement durable pour la lutte contre le paludisme* », s'est-il adressé aux gouverneurs des provinces.

Le ministre de la Santé a enfin remercié tous les partenaires pour leurs appuis aux efforts de lutte contre cette maladie tout en leur demandant de redoubler leur contribution afin de mettre un terme au paludisme. Quant à la représentante de l'Alma, Dr Karina Corine, elle a indiqué que sa structure est prête à appuyer le pays en ce qui concerne les grandes stratégies de lutte contre le paludisme. «*Nous sommes engagés pour l'appui technique et mobiliser les ressources*», a-t-elle déclaré.

Le même souhait a été exprimé par les représentants du Fonds



Le ministre de la Santé, Eteni Longondo, au milieu.

mondial, de l'Usaid et de l'OMS. Ils ont réaffirmé leurs engagements à soutenir les efforts du ministre de la Santé à travers le PNLN pour lutter contre le paludisme et se sont félicités de cette nouvelle approche qui intervient au moment où le gouvernement congolais s'engage dans le vaste programme concernant la couverture universelle de la santé.

Le paludisme, un problème de santé publique en RDC

Brossant la situation du paludisme en RDC, le directeur du PNLN, Dr

Éric Mukomena Sompwe, a souligné que le paludisme reste un problème majeur de santé publique en RDC. Selon le rapport de l'OMS, la RDC figure parmi les dix premiers pays d'Afrique subsaharienne qui ont consacré 80% de nombre total de cas de paludisme. Mais durant les cinq dernières années, des améliorations ont été constatées grâce à la couverture de la campagne universelle des moustiquaires imprégnées. Cet atelier a permis aux parti-

cipants d'établir une compréhension commune du concept «*Hugh Burden Hugh Impact*» appliqué en RDC, d'affirmer la volonté politique de réduire le nombre de cas et décès dus au paludisme en RDC à travers un engagement fort du gouvernement central et provincial à forte charge du paludisme, d'adopter la feuille de route de mise en œuvre des activités prioritaires de l'initiative HBHI dans les provinces.

Blandine Lusimana

INTERVIEW. BARLY BARUTI

« La rumba ne se résume pas seulement à la danse, c'est une manière d'être »

Finalisée en quatre mois, dont deux de réalisation à l'AfricaMuseum même, la contribution du dessinateur à la rénovation du Musée, comme il le dit, est l'un des espaces dont les visiteurs ne peuvent faire l'impasse. Les illustrations et, plus encore, l'écran géant juste en face assorti à la piste de danse, sont une invitation à esquisser quelques pas en imitation à ceux du couple des vidéo proposées comme une découverte ou redécouverte des tubes d'époque et contemporains de la rumba.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Comment en êtes-vous arrivé à illustrer cet espace dédié à la rumba dans le Musée rénové ?

Barly Baruti (B.B.) : Le Musée ne voulait pas l'illustrer avec des photos, mais plutôt avec de la bande dessinée. En fait, au-delà de la simple illustration, le Musée voulait un message, une émotion qui accompagne les images. Je me suis mis au travail en commençant par les pionniers de la rumba. Au début, c'était en noir et blanc, puis j'ai évolué petit à petit vers la couleur. Il fallait ensuite que j'arrive à exprimer ce que représentait pour moi la rumba, quelle émotion naissait du fait d'être classifié rumba. Car la rumba ne se résume pas seulement à la danse ou à la musique, c'est bien au-delà de tout cela. C'est une manière d'être, un mode de vie : l'on peut manger, boire, s'amuser, s'habiller, réfléchir rumba, etc. L'on peut adopter la rumba attitude. Je le prouve dans tout ce que je fais, que ce soit dans Rumba Maliba, mon projet pilote autour de la rumba où j'ai essayé de démontrer à quel point la rumba raconte même l'histoire du Congo.

L.C.K. : Les pionniers de la rumba se limiteraient à la sélection proposée ici ?

B.B. : L'on ne pouvait pas prendre tout



Barly Baruti au milieu de quelques ténors, guitaristes et chanteurs, de la rumba congolaise

le monde, nous avons sélectionné les célèbres mais aussi les plus anciens à l'instar d'Adou Elenga avec son fameux tube Ata ndele qui en son temps avait mis tout le monde d'accord. J'ai choisi aussi Paul Kamba, j'ai évidemment pris Wendo Kalosoy, c'était important de le faire. Mais il y a également des grands comme Léon Bukassa et Camille Feruzi avec son accordéon que l'on connaît un peu moins aujourd'hui. Wendo s'était inspiré d'Henri Bowane pour la guitare. Ce sont des choses qui ne se savent pas toujours, ne sont pas mises à la disposition de tout le monde. L'on ne s'est pas arrêté uniquement aux musiciens, nous avons aussi travaillé sur les époques. Il y a, par exemple, la première dame animatrice à la Radio du Congo belge pour les Africains, c'était important d'y revenir. Tout comme aussi montrer les accoutrements de l'époque avec les mouvements des Bills, etc. Nous avons parcouru toutes ces années-là jusqu'à arriver à l'indépendance. C'est important de le mentionner, en même temps que l'indépendance sont arrivés les Tepazz, ces tourne-disques apportés par les Grecs.

L'on a alors commencé à parler de Grand Kallé, Luambo, Lucie Eyenga, Tabu Ley et Roitelet. Au niveau des guitares, j'ai essayé d'épingler quelques personnages comme Guvano Mwana Vangu, Dr Nico, Lutumba et Les Bantous de la Capitale. Il fallait faire un choix car c'était difficile d'avoir tout le monde. Mon regret c'est de n'avoir pas pris un chanteur très connu comme Jeannot Bombenga, surtout qu'il est encore vivant ! Dans la suite ici, il y a Papa Noël qui était parmi les premiers guitaristes solo. Mais il y a également Le Bagata Faugus Izeidi, Dizzy Mandjeku, Manuaku Waku et puis, bien sûr, l'époque Zaïko avec Nyoka Longo et Papa Wemba, mais aussi des personnages comme Matolu. Puis, il y a les femmes représentées par Abeti Masikini, M'Pongo Love et Mbilia bel. Le Clan Wenge est présent, le chanteur Kanda Bongo Man et évidemment des phénomènes comme Emeney Kester, Koffi Olomide, et je me suis arrêté à Falaly Ipupa. C'est vrai qu'il y en a beaucoup d'autres maintenant, mais j'ai essayé d'épingler dans l'ensemble des artistes assez représentatifs de différentes

époques. Voilà donc ma contribution à la rénovation du musée.

L.C.K. : Dans la différence avec les époques, vous l'avez illustré, les chanteurs sont désormais les seules vedettes alors qu'autrefois, les instrumentistes l'étaient tout autant...

B.B. : Oui, des fois lorsque les gens posent leur regard dans un lieu, ils ne voient qu'une partie de ce qui s'offre à leur vue. C'est vrai dans un concert, ce sont les chanteurs et les danseurs qui sont mis en avant et l'on ne porte pas attention à ceux qui sont à l'arrière. Aujourd'hui en plus, il y a ce grand problème lié à l'être et au paraître. Mais il faut aussi avouer qu'au temps des pionniers, tout était bien calibré dans la musique. Celui qui jouait de la guitare faisait en sorte de laisser aussi au saxo, à la guitare solo, un temps d'intervention ; à la guitare d'accompagnement de se frayer une place, se faire entendre. Il existait cette espèce de franche collaboration alors que maintenant, si cela ne se vérifie pas pour tout le monde, c'est vrai que dans la plupart des cas, chacun veut d'abord et surtout se faire prévaloir lui-même. L'on oublie que c'est l'harmonie créée en offrant à tout le monde une place qui produit la bonne musique. Cette coordination de plusieurs éléments fait qu'en fin de compte le résultat soit agréable à l'oreille. Pour obtenir de la bonne musique, l'on a besoin de tout le monde, que chacun y mette du sien à sa manière.

L.C.K. : En comparant la rumba d'hier à celle d'aujourd'hui, de quoi êtes-vous nostalgique ?

B.B. : Je ne suis nostalgique de rien. Je crois qu'il y a une évolution perceptible de la musique congolaise, elle évolue très bien. C'est au niveau des mentalités qu'il faut revoir les choses. Pour ce qui est de l'évolution, je me réjouis de certaines belles choses comme le Petit Wendo qui est une sorte de réincarnation de Wendo Kalosoy et d'autres artistes qui

nous rappellent Papa Wemba, etc. De ce côté-là, les choses se régénèrent, il n'y a pas à redire. L'on devrait plutôt travailler sur les mentalités, être plus axés sur de vrais messages. Je ne parle pas que de textes moralisants, pas seulement cela. Il faut aussi le considérer au niveau des émotions que l'on veut transmettre, c'est très important d'y veiller. L'on ne devrait pas jouer de la musique sans s'adresser à l'âme de ses auditeurs. Je suis loin d'être un donneur de leçons, je fais plutôt un constat et formule des vœux, d'ardents souhaits pour que notre musique aille toujours de l'avant.

L.C.K. : Les femmes, il n'y en a pas eu beaucoup dans la rumba et elles ont souvent été à l'ombre de leurs mentors. Est-ce pire pour celles d'aujourd'hui au point de ne pas en reprendre une seule ici ?

B.B. : Je ne pense pas que ce soit vrai car j'ai quand même parlé de Lucie Eyenga, Abeti, M'Pongo Love et Mbilia Bel, ce n'est déjà pas mal. Mais quelqu'un de mythique dans le milieu des femmes congolaises qui chantent aujourd'hui, c'est difficile d'en trouver. Dans cette petite salle, ce n'était pas possible de reprendre tout le monde. Mais, à mon avis, je crois que c'est assez représentatif. Mais en même temps, au niveau des vedettes au Congo, l'on ne peut pas prétendre qu'il y a une représentation égale des hommes et des femmes. L'on aimerait montrer autant de femmes qu'il y a des hommes mais il faudrait pour cela que ce soit aussi proportionnellement possible. Ce n'est pas le cas pour l'instant, car s'il faut citer des vedettes féminines d'aujourd'hui bien en place, célèbres, c'est plutôt difficile. Elles ne sont pas aussi mythiques que M'Pongo Love ou Mbilia Bel, par exemple, qui ont marqué par leur particularité. Aujourd'hui, il n'y en a pas d'embellie qui se démarquent, se détachent du lot. Elles doivent encore faire leurs preuves pour laisser des traces indélébiles.

Propos recueillis par Nioni Masela

FRACTURATION DES ROCHES

Hardy Nkodia mène une étude sur les deux Congo

Détenteur d'une bourse de l'AfricaMuseum (le Musée royal de l'Afrique centrale) depuis juillet dernier, l'étudiant en doctorat au département Géosciences appliquées de la faculté des sciences de l'Université Marien-Ngouabi y a mené six semaines de recherches enrichissantes dont la production d'une série de cartes sont les résultats préliminaires.

Le stage que le doctorant Hardy Nkodia a effectué à Tervuren est en complément aux recherches qu'il a entamées en 2017 sous la direction du Dr Florent Boudzoumou. Il a travaillé avec son co-promoteur du musée, le Dr Damien Delvaux, sur le « Style tectonique structural comparé dans le supergroupe ouest congolien et du groupe de l'Inkisi, de part et d'autre du fleuve Congo, République du Congo et République démocratique du Congo ». Au terme de son séjour, la veille de son retour à Brazzaville, le 8 novembre, il a pré-

senté les résultats préliminaires de ses recherches. C'était en présence d'autres éminents scientifiques du musée dont son promoteur belge susmentionné. Abordé par Le Courrier de Kinshasa à la fin de sa présentation, Hardy Nkodia a dit que son étude sera assurément profitable aux Congolais. Il a ainsi, entre autres, affirmé que son étude peut conduire à faire de la prédiction sismique. « Mes recherches se fondent essentiellement sur l'étude des fracturations dans les roches. Plusieurs failles ont été identifiées à Brazzaville dont certaines sont anciennes, donc se sont formées il y a longtemps. Cependant, d'autres sont encore actives, c'est-à-dire qu'elles pourraient induire des mouvements au niveau des bâtiments, peut-être un séisme. Pour la société, l'étude de ces failles est importante de façon à faciliter la recherche d'eau, notamment à Kinkala (République du Congo, Ndlr). En effet, dans des régions comme Kinkala, l'on n'arrive

pas à trouver de nappe. Et donc, à partir des fracturations, il est possible d'en trouver. Ainsi, l'on peut prévoir un séisme si l'on arrive à comprendre ces failles », nous a-t-il expliqué. Par ailleurs, le scientifique congolais a souligné que la portée de ses recherches est étendue au-delà de la capitale de la République du Congo. « Nos travaux ne s'arrêtent pas à Brazzaville, nous les menons aussi dans le Niari où nous y étudions toutes les fracturations car elles comportent des minéraux utiles au développement économique, notamment le sulfure de plomb et de cuivre. Et donc, si l'on parvient à les comprendre, elles pourraient servir à la société », a-t-il dit. Et de renchérir : « les roches étudiées ne sont pas limitées par les frontières humaines. Elles se prolongent au-delà du Congo-Brazzaville. Celles que l'on retrouve là sont les mêmes qu'au Congo-Kinshasa et même jusqu'en Angola. Mais dans le cadre de ma thèse, je me limite à

travailler sur les deux Congo, de part et d'autre du fleuve ».

Un stage à deux volets

En ce qui concerne les travaux menés en RDC, Hardy Nkodia explore les carrières de grès de Kinsuka. Il s'agit, dit-il, de « la roche rouge utilisée en construction, entre autres, pour les fondations des immeubles ». Comme à Brazzaville, l'étude s'étend au-delà de la capitale vers le Kongo central. « Nous avons travaillé à Mbanza-Ngungu dans plusieurs grottes, à Kimpese, Levo, nous comptons aussi aller à Songololo, Ngabiema, etc., plein d'autres régions ciblées », a-t-il soutenu. Pour ce qui est des six semaines qu'il a passées à Tervuren, Hardy Nkodia a précisé : L'ensemble du stage ici au Musée royal était focalisé sur deux volets, d'abord des formations sur les techniques pour les études à effectuer sur le terrain. Pour cela, nous avons beaucoup travaillé dans des grottes avec des équipements de sécurité sui-

vant les techniques spécifiques apprises dans les clubs de spéléologie. Le second volet consistait à discuter sur les recherches faites à Brazzaville avec le promoteur d'ici. La compilation des données et leur traitement nous ont conduits à produire les cartes qui ont servi à la présentation d'aujourd'hui ».

Par ailleurs, le doctorant se réjouit aussi d'une autre opportunité offerte par son séjour en Belgique qui n'était pas des moindres. « Je peux dire que le troisième volet de mon stage a été de profiter de l'avantage d'un accès plus facile à internet ici, comparé à Brazzaville, pour mener aussi des recherches bibliographiques », a-t-il reconnu à cet effet. Le jeune scientifique nous a donc affirmé avoir eu à portée de main

« d'anciennes documentations et des nouvelles publications » qui l'aideront à poursuivre plus aisément ses analyses et recherches à son retour.

N.M.

RDC- FMI

Encore un pas vers la conclusion d'un accord

Une équipe de l'institution de Bretton Woods conduite par Mauricio Villafuerte a clôturé sa mission à Kinshasa, le 15 novembre. Les discussions avec les autorités RD-congolaises ont conduit à un accord ad-referendum, ou sous réserve plus exactement, sur un Programme de réforme soutenu par la Facilité rapide de crédit (FRC) et un programme suivi par les services jusqu'à fin mai 2020. Toutefois, il reste les étapes décisives de l'approbation de la direction générale et de l'examen du Conseil d'administration pour tout décaissement.

Kinshasa poursuit son forcing pour obtenir du Fonds monétaire international (FMI) la mise en œuvre urgente d'un programme formel. Du 6 au 15 novembre, une mission du FMI a séjourné dans le pays dans le cadre des consultations avec les autorités politico-financières RD-congolaises. Dans une déclaration finale devant la presse, le chef de la délégation a confirmé l'accord ad-referendum ou tout simplement de principe entre les deux parties sur des politiques à mettre en œuvre rapidement. Elles viseront concrètement le renforcement de la stabilité macroéconomique, des réserves internationales et des réformes structurelles pour s'attaquer enfin aux problèmes profondément enracinés liés à la mauvaise gouvernance, à un environnement économique difficile et une pauvreté généralisée. Selon Mauricio Villafuerte, il est im-

portant de mettre en place ce Programme de référence pour offrir aux autorités, avec l'aide de leurs partenaires bien entendu, l'occasion d'élaborer un véritable programme de réformes structurelles plus approfondi dans le cadre d'un programme moyen terme soutenu par le FMI.

Mais que faut-il retenir globalement de ce qui précède ? D'abord, le communiqué de presse de la mission ne présente pas un point de vue forcément partagé par le Conseil d'administration, l'organe suprême de l'institution, ou même la direction générale. « Sous réserve de l'approbation de la direction générale du FMI, l'accord au niveau des services relatif au décaissement de la FRC devrait être soumis pour examen au Conseil d'administration du FMI à la mi-décembre 2019 », peut-on lire sur le document. Ce mes-



Mauricio Villafuerte et Sylvestre Ilunga Ilunkamba

(BCC). « Les recettes intérieures étant insuffisantes pour financer ces initiatives, la BCC a accordé des avances au gouvernement ». Il est donc crucial que l'autorité monétaire puisse reconstituer ses réserves et continuer à utiliser les instruments à sa disposition pour maintenir une faible inflation et intervenir efficacement sur le marché de change. Par ailleurs, d'autres mesures s'avèrent tout aussi indispensables pour simplifier la fiscalité et renforcer le système judiciaire.

Laurent Essolomwa

sage arrive à un moment propice pour le pays qui traverse une période plutôt difficile. En effet, les deux parties ont noté les multiples défis pour l'économie RD-congolaise, avec une croissance du PIB en baisse, à 3,2 % en 2020 contre 4,5 % en 2019. La raison de ce ralentissement est le repli de la production minière. Les experts affirment que le pays devrait connaître une accélération du PIB du secteur non attractif à la suite de l'augmentation des dépenses de l'Etat.

Pour le reste, la RDC reste confronté à divers maux

alarmants : pauvreté généralisée, faiblesse du système judiciaire, fiscalité fragmentée, etc. Du côté du FMI, la seule alternative pour le pays reste la maximisation des recettes publiques et la fixation des priorités dans la mise en œuvre des plans de développement et des plans sociaux. Les nombreuses dépenses de l'Etat au cours des derniers mois, notamment la gratuité de l'éducation primaire et les infrastructures réhabilitées ou nouvellement construites, ont conduit à une érosion des réserves internationales de la Banque centrale du Congo

ÉLIMINATOIRES CAMEROUN/2021

Les Léopards appelés à forcer le talent face aux scorpions de la Gambie

Ce lundi 18 novembre, les Léopards de la RDC vont tenter de défier l'équipe nationale gambienne à Banjul en match comptant pour la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Cameroun 2021.

Après le faux-pas de vendredi dernier contre les Panthères du Gabon à Kinshasa au stade des Martyrs (0-0), les fauves congolais qui n'ont engrangé qu'un maigre petit point, ont l'obligation du résultat dans la capitale gambienne pour se remettre dans le sens de la marche. Dans un groupe où tout est jouable, la RDC n'a pas de raison de ne pas être au rendez-vous du Cameroun au regard des atouts dont elle dispose.

Battre la Gambie à domicile ne sera pas chose facile lorsqu'on sait que cette équipe est, pour l'heure, en tête du classement provisoire après sa victoire éclatante contre les Palancas Negras d'Angola à Luanda (3-1). C'est donc une équipe gambienne gonflée à bloc avec des joueurs moralement requinqués qui va affronter sur ses terres les Léopards de la RDC. Sur papier, la Gambie part favori au regard de ses derniers résultats en plus du fait que cette équipe perd difficilement devant son public. Sachant que ce match pourrait la reconforter dans

son statut de leader du groupe en cas de victoire, il est un fait que les gambiens ne laisseront pas échapper la possibilité d'engranger les trois précieux points qui les remonteraient à six points en deux matches joués. Dans une compétition où les rencontres à domicile sont à maximiser, la Gambie jouera gros face à la RDC qui ne se présentera pas non plus en victime expiatoire.

Pour Christian Nsengi qui sera à son deuxième match officiel avec les Léopards séniors, il sera question de rassurer le public congolais mécontent de la prestation de ses joueurs face aux Panthères du Gabon. Le coach congolais a intérêt à réajuster son classement en misant sur des joueurs en forme pour espérer créer la sensation à Banjul. Cela est possible. En effet, au vu du match contre le Gabon, la RDC aura péché dans l'animation offensive avec des attaquants en manque d'inspiration. En pointe, Cédric Bakambu n'a pas donné ce qu'on attendait de lui, pris en étau par une défense gabonaise évoluant



Les Léopards célèbrent un but

en zone et tactiquement bien en place. Pire, les ailes n'ont presque pas fonctionné, Neeskens Kebano et Chadrac Akolo n'ayant pas été en mesure de porter le danger dans le camp adverse.

Même au milieu de terrain livré à la merci d'un Giannelli Imbula pas du tout au top dans son rôle de relayeur. D'où, seule la défense aura supporté le poids de cette rencontre qui aurait pu tourner à l'avantage des Gabonais

qui se sont offerts les meilleures occasions du match, sans toutefois les mettre au fond. N'eût été la clairvoyance d'un Kiasumbwa de grand jour dans les perches, la RDC allait être désillusionnée devant son public.

A tout prendre, rien n'est encore perdu. Au staff technique de mettre les bouchées doubles en colmatant les brèches notamment au niveau des deux latéraux en faisant le bon tri parmi les cartouches

à sa disposition. Il doit également renforcer le milieu de terrain en faisant, pourquoi pas, appel à Mutusamy, un milieu offensif très remuant qui peut bien alimenter l'attaque. Tous les compartiments de l'équipe sont donc appelés à être revus, quitte à mettre en place un plan de jeu en fonction des atouts et des faiblesses de l'adversaire. L'exploit est possible.

Alain Diasso

AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Rémy Rioux s'attaque à la stratégie d'autosuffisance «perverse» de l'Usaid

Le patron de l'Agence française de développement (AFD) a mis en cause la nouvelle stratégie de Washington, affirmant que l'accent mis sur «l'autonomie» des pays reflétait l'une des deux visions divergentes sur l'avenir de la coopération au développement.

Rémy Rioux a estimé que l'Europe doit rejeter la logique de la nouvelle stratégie d'aide «perverse» des États-Unis, déclarant: «Pour un pays en développement, cet appel à l'autonomie a un certain pouvoir. Mais si cela signifie arrêter la finance internationale, je pense que c'est un problème». La politique de l'Agence des États-Unis pour le développement international (Usaid), lancée au début de l'année en cours, souligne qu'elle est «construite sur la notion convaincante mais simple que l'objectif de notre assistance doit en fin de compte mettre fin à la nécessité d'exister».

Pour le patron de l'AFD, cela reflète pourtant un modèle de développement dépassé. «C'est la logique du «rattrapage»: c'est qu'un jour, ces pays seront comme les États-Unis et se débrouilleront seuls. Aujourd'hui, dans le monde réel, c'est un récit qui me dérange. Parce que répartir le financement du développement en fonction de la capacité d'un pays à surmonter le besoin de financement du développement est en réalité un peu pervers. C'est une façon de légitimer un récit de retrait», a-t-il avancé. «La résolution de la plupart des grands problèmes internationaux repose sur la coopération internationale et (ceux-ci) ne seront pas résolus dans les différents pays», a-t-il poursuivi, pensant plutôt le contraire.

Rémy Rioux n'est pas le premier à contester la stratégie américaine. «Tout le monde ne participe pas au «voyage de l'autosuffisance» de l'Usaid», a déclaré Matthew Kavanagh de l'Université de Georgetown, aux États-Unis. Il est convaincu que «les pays à revenu intermédiaire peuvent atteindre un certain seuil de revenu, mais cela peut souvent masquer la persistance d'importantes vulnérabilités».

Un point de vue que partage le patron de l'AFD, arguant que plutôt que de suspendre l'aide au fur et à mesure que le pays s'enrichissait, les donateurs devraient modifier leurs instruments - en utilisant moins de subventions et plus de prêts, par exemple, ou en offrant des bourses pour maintenir les liens. «L'Usaid évalue la capacité de chaque pays à être autonome. En Europe, je ne crois pas que cela puisse être notre doctrine», a-t-il noté, ajoutant: «Si nous affectons l'aide sur une base autonome, nous risquons d'oublier les pays les plus éloignés de l'autonomie: les pays les plus pauvres et les plus fragiles.»

Noël Ndong

CENTRAFRIQUE

L'ONU renouvelle le mandat de la Minusca

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté le 16 novembre, à l'unanimité, une résolution prorogeant pour un an, le mandat de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine (Minusca) avec pour tâches notamment d'aider les autorités à organiser les élections prévues en 2020 et 2021.

Dans cette résolution, les membres du Conseil condamnent «avec la plus grande fermeté» les violations de l'accord de paix signé en février 2019 entre le gouvernement et quatorze groupes armés et les violences commises par les groupes armés et autres milices dans le pays, notamment à Paoua en mai dernier et dans la préfecture de la Vakaga en septembre et octobre.

Ils se disent également gravement préoccupés par «la situation humanitaire catastrophique» qui règne en RCA.

Mettre en œuvre l'accord de paix

Dans la résolution, les membres du Conseil de sécurité exhortent les autorités de la RCA et les groupes armés signataires à mettre en œuvre l'accord de paix

dans le cadre de l'accord de paix. Le Conseil de sécurité a décidé de proroger le mandat de la Minusca jusqu'au 15 novembre 2020 et de maintenir l'effectif maximal autorisé de la Minusca à 11.650 militaires et 2.080 policiers, ainsi que 108 agents de l'administration pénitentiaire. Il charge notamment la Minusca de «poursuivre son rôle politique dans le processus de paix, notamment par un appui politique, technique et opérationnel à la mise en œuvre de l'accord de paix».

Il charge aussi la Minusca d'aider les autorités centrafricaines «à préparer et à organiser des élections présidentielle, législatives et locales pacifiques en 2020 et 2021 en leur offrant ses bons offices, en leur fournissant un appui en matière de sécurité et un soutien opérationnel, logistique et, le cas échéant, technique».

Le représentant permanent de la France auprès des Nations-Unies, Nicolas de Rivière a salué l'adoption à l'unanimité de cette résolution qui maintient le format et le mandat proactif et robuste de la Minusca.

Yvette Reine Nzaba

«poursuivre son rôle politique dans le processus de paix, notamment par un appui politique, technique et opérationnel à la mise en œuvre de l'accord de paix».

Ils condamnent aussi «les incitations à la haine et à la violence ethniques et religieuses, les violations du droit international humanitaire, des droits de l'homme et les atteintes à ces droits» et soulignent qu'il est impératif «de mettre fin de toute urgence à l'impunité en République centrafricaine (RCA) et de traduire en justice les auteurs de violations du droit international humanitaire et de violations des droits de l'homme».

«de bonne foi et sans délai».

Ils exhortent aussi les groupes armés à mettre un terme aux violations de l'accord de paix et à toutes formes de violence contre les civils, le personnel de maintien de la paix des Nations Unies et le personnel humanitaire, ainsi qu'aux activités déstabilisatrices, aux incitations à la haine, à la violence et aux entraves à la liberté de circulation. Ils leur demandent de déposer les armes, immédiatement et sans condition, conformément aux engagements pris

CRISE HUMANITAIRE AU SAHEL

L'Union européenne va octroyer trente-cinq millions d'euros

Le nouveau financement permettra d'appuyer les organisations humanitaires présentes au Burkina Faso, au Tchad, au Mali, en Mauritanie et au Niger, apprend-on dans un communiqué. Grâce à cette enveloppe, les organisations humanitaires pourront venir en aide à la population vulnérable menacée par la famine, en raison de l'insécurité croissante et de la multiplication des conflits au Sahel. Selon l'institution européenne, cet appui vise très concrètement à améliorer l'accès aux produits alimentaires de première nécessité et aux services sociaux de base, tels que les soins de santé, la protection et l'éducation; l'aide aux personnes déplacées de force, à cause des conflits dans la région, et aux différentes communautés qui les accueillent. Mais cette aide vise aussi à outiller ces organisations afin que celles-ci puissent répondre dans les meilleurs délais aux besoins en cas de crise humanitaire soudaine et grave. Avec ce nouveau financement, la contribution totale de l'Union européenne, en matière d'aide humanitaire au Sahel, dépasse les cent quatre-vingt-sept millions d'euros en 2019, d'après l'institution.

Josiane Mambou Loukoula

RÉSIDENCE ARTISTIQUE

L'appel à candidatures au Alserkal arts ouvert jusqu'au 1^{er} janvier 2020

Les artistes du Moyen-Orient, d'Afrique et d'Asie du sud sont invités à postuler pour pouvoir participer à la résidence d'été qui se tiendra du 1^{er} juin au 1^{er} août l'an prochain, à Dubaï, aux Émirats arabes unis.

La résidence Alserkal arts foundation est une plate-forme d'échanges artistiques et rationnels, qui vise à soutenir les praticiens de la culture dans la réalisation de projets pertinents. Le programme est conçu pour favoriser une réelle implication des participants, à travers une série d'activités et de retrouvailles publiques. Initiée par Abdelmonem Bin Eisa Alserkal et la famille Alserkal, la résidence se concentre sur des projets engagés socialement. A cet effet, elle est ouverte aux artistes, écrivains, architectes, conservateurs et chercheurs citoyens et/ou résidents permanents de la région Measa (Moyen-Orient, Afrique et Asie du sud).

d'Égypte, d'Iran, d'Irak, de Jordanie, du Koweït, du Liban, d'Oman, de Palestine, d'Arabie saoudite, de Syrie et de Turquie. En ce qui concerne les candidats africains, ils doivent être citoyens et/ou résidents permanents des pays du continent africain. Les candidats de l'Asie du sud doivent être citoyens et/ou résidents permanents en Afghanistan, au Bangladesh, au Bhoutan, en Inde, aux Maldives, au Népal, au Pakistan et au Sri Lanka. Les candidatures se font uniquement en ligne, à l'adresse <https://alserkalavenue.ae/en/residence.php>. Dans un seul dossier PDF, les demandeurs doivent notamment prévoir comme documents: CV complet

Web personnel, le cas échéant), déclaration professionnelle ne dépassant pas deux cent cinquante mots, déclaration d'intention d'environ cinq cents mots, incluant une description de ce que l'artiste/praticien de la culture voudrait présenter pour son programme public. La déclaration doit également mentionner s'il existe des exigences spécifiques relatives aux médias ou aux studios, portfolio (le portfolio ne remplacera pas la déclaration d'intention).

A propos des bénéficiaires, la résidence Alserkal arts foundation prendra en charge les vols aller/retour de la ville du résident à Dubaï; l'hébergement en chambre individuelle, dans un espace commun avec trois autres résidents maximum; une allocation de subsistance mensuelle, de recherche et de programmation. De plus, les lauréats auront accès 24 h sur 24 à un studio de création de la résidence Alserkal, d'un soutien de l'équipe de la résidence ainsi que des présentations et échanges avec des professionnels de l'art locaux et internationaux, qui font partie du réseau de pairs d'Alserkal Avenue. Pour plus d'information, un site dédié à l'appel à candidatures est disponible à l'adresse <http://www.mladiinfo.eu/2019/11/04/alserkal-residency-open-call-summer-cycle-2020/>.

Merveille Atipo



Les candidats du Moyen-Orient doivent être citoyens et/ou résidents permanents des Émirats arabes unis, de Bahreïn,

avec les coordonnées complètes (nom complet, numéro de téléphone, adresse e-mail, identifiant Skype et URL du site

DIPLOMATIE

L'ambassadeur Léon Raphaël Mokoko ouvre la porte à la Caravane des voix de la diaspora

En prélude de la rencontre de la Caravane des voix de la diaspora avec la communauté congolaise du Benelux, Léon Raphaël Mokoko a reçu Agnès Ounounou.

Vendredi 15 novembre, l'ambassadeur du Congo en Belgique a reçu, au siège de la diplomatie congolaise à Bruxelles, la délégation conduite par la présidente de la Caravane des voix de la diaspora.

Cette rencontre, en présence d'Urbain Otsala, ministre Conseiller, et de Destin Jesus Sondzo, président du Collectif des étudiants congolais de la Belgique, a permis de tenir des échanges fructueux et d'exprimer une volonté commune à œuvrer pour la mise en place de la structuration de la diaspora, notamment à travers ses contributions multiformes. « Les questions liées à la dynamique de la diaspora et son organisation sont des questions absolument essentielles. D'ailleurs, les pays qui commencent à avancer en prenant compte du bénéfice de l'apport de la diaspora, ensemble avec l'Etat, constatent que cela donne une bonne incidence inclusive positive à leur économie socio-culturelle »

« Organisez-vous dans la diversité. Chacun peut avoir

son opinion. Mais si vous pouvez les convertir en une seule raison commune, ce serait l'amour du pays. Pour le reste, chacun pense comme il veut mais il me semble que

l'on ne renie pas sa mère patrie, moins encore ses origines. Créons plutôt ensemble les conditions de comment investir et comment contribuer au développement de notre

pays », a rajouté le diplomate en proposant de participer aux différents forums internationaux.

Pour Agnès Ounounou, « Mama Diaspora », cette organisation est celle entreprise par le pro-

jet initié par l'association Congo diaspora dont elle est également présidente. Et de rajouter : « Nous sommes respectueux de nos institutions et voulons être la structure d'interface de ce que les Congolais de l'étranger peuvent entreprendre ensemble ».

A l'issue de l'entretien, l'ambassadeur congolais à la presse s'est dit satisfait de voir cette initiative portée par « une femme » et a souhaité sa réussite, se portant garant de conseils dans la structuration de projets inovants. « J'ai commencé à y croire et j'espère que l'équipe réussira à mettre ensemble tous nos compatriotes qui se trouvent à l'étranger et trouver le moyen de les organiser pour les préparer à affronter les défis à venir parce que nous savons que les défis existent. Le développement d'un Etat ne serait pas l'apanage des compatriotes qui sont restés au pays. Non ! C'est l'affaire de tout le monde, notamment de la diaspora à même de soutenir les efforts de nos Etats ».

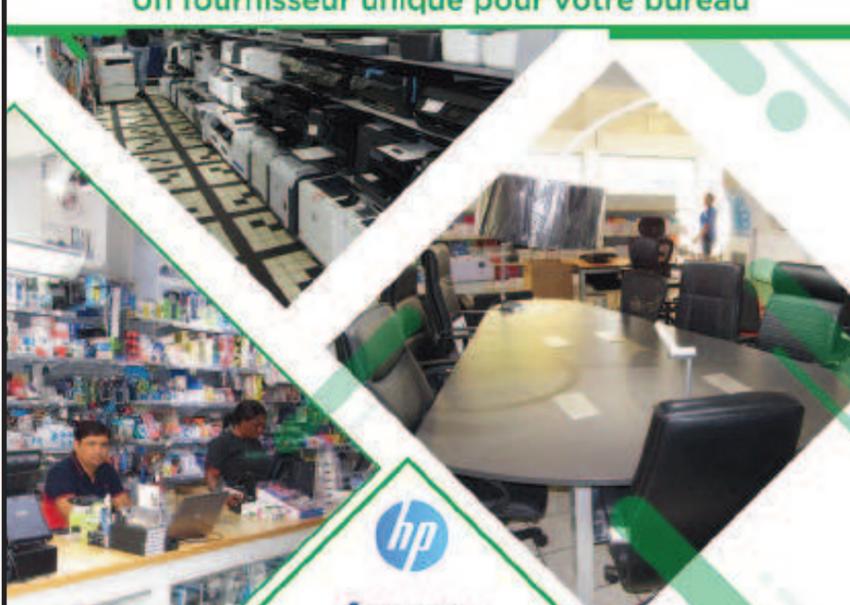
Marie Alfred Ngoma



Léon Raphaël Mokoko, ambassadeur du Congo en Belgique lors de la réception de la Caravane des voix de la diaspora le 12 novembre à BruxellesCrédit photo : Marie Alfred Ngoma



Un fournisseur unique pour votre bureau










Agence Pointe-Noire
96, Bld Charles de Gaulle - B.P. 828
Pointe-Noire - République du Congo
Tél : 05 537 14 46 / 05 537 14 47 / 22 294 08 04
contact@burotec.biz / sales@burotec.biz

Agence Brazzaville
Rond point de la gare, Immeuble Aitel, Centre-Ville
Brazzaville - République du Congo
Tél : 05 537 14 71 / 05 537 14 75
contactbzv@burotec.biz / salesbzv@burotec.biz

www.burotec.biz



Agence de Voyage & Tourisme

Visitez
les pays de vos Rêves avec nous



Billet + Hôtel + Loisirs
nous faisons de votre séjour une expérience inoubliable

Pointe-Noire (Rép. du Congo) + (242) 05 555 55 79 - 04 485 09 09 salespnr@hariomtravels.net

Brazzaville (Rép. du Congo) + (242) 05 302 67 86 - 04 431 03 50 salesbzv@hariomtravels.net

www.hariomtravels.net



KABA LI SOLO
Profite désormais d'un service clients de proximité dans tous les kiosques Airtel



LE RESEAU DES SIM ET PHONE

Droit de réponse du ministère de l'Enseignement technique et professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi

Se disant « indigné par les affirmations et insinuations contraires à la vérité » contenues dans l'article intitulé « Les travailleurs de l'ex-Onemo en grève », paru dans nos colonnes, le 14 novembre, le cabinet du ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, nous a adressé le droit de réponse que voici :

1.- Sur la promesse qu'aurait faite monsieur Patrick GAMASSA, commissaire à la scission, « ...d'éponger la dette sociale des travailleurs avant l'installation... » des dirigeants des entités nées de la scission-dissolution de l'ONEMO :

Le commissaire à la scission de l'ex-ONEMO, mandataire judiciaire, dans l'exécution des missions qui lui ont été confiées, n'est tenu qu'à une obligation de moyen, et non de résultat.

Qu'en tout état de cause, il appert du rapport à date d'hui de son mandat que, sous son ministère, d'une durée cumulée de sept (07) mois, ont déjà été payées, au profit des travailleurs de l'ex-ONEMO, des sommes d'argent couvrant onze (11) mois de salaires, dont six (06) mois d'arriérés imputables à l'ancienne direction.

2.- Sur le cumul de trois (03) mois d'arriérés de salaires par les travailleurs de l'ex-ONEMO :

Sauf erreur ou omission, il appert de l'examen des livres comptables tenus par les institutions en charge de la gestion des affaires courantes du Service Public de l'Emploi, à savoir le Tribunal de Grande Instance de Brazzaville et son mandataire, le commissaire à la scission, que seuls deux (02) mois de salaires échus sont impayés, en l'occurrence ceux de septembre et d'octobre 2019.

Les travailleurs de l'ex-ONEMO ne sauraient donc se prévaloir à la date de la parution de l'article incriminé, soit le 14 novembre 2019, d'une dette de salaire sur le mois de novembre 2019, non encore échu.

3.- Sur le paiement, courant octobre 2019, d'un (01) seul mois de salaire, alors que le trésor public aurait décaissé, au profit des travailleurs de cet organisme dissout, une somme d'argent couvrant deux (02) mois de salaires :

A notre connaissance, aucune ligne de crédit au profit du Service public de l'emploi serait intitulée «Salaires des travailleurs de l'ex-ONEMO».

A la vérité, les sommes à décaisser par le Trésor public au profit du Service public de l'emploi relèvent de la subvention budgétaire de l'Etat au profit du fonctionnement dudit service.

Or, il se passe de tout commentaire que les salaires des travailleurs ne constituent pas, à eux tous seuls, les charges de fonctionnement d'un service public.

En conséquence, en état de difficultés de trésorerie avéré, les managers du Service public de l'emploi, se devant de faire des arbitrages entre les différentes charges inhérentes au fonctionnement dudit service, ont toute latitude quant à décider de l'affectation parcellaire des sommes

à leur disposition.

Dans ce contexte, le paiement de la moitié des disponibilités de caisse mises à leur disposition par le Trésor public, au profit des travailleurs ne saurait s'interpréter comme un détournement de fonds, encore moins comme une déviation de destination privilégiée.

4.- Sur le report, pour cause de grève des travailleurs de l'ex-ONEMO, de l'installation des dirigeants des deux (02) entités nées des cendres dudit office :

A notre entendement, de bon sens commun, les conditions préalables à la réalisation de l'installation des dirigeants des entités nées des cendres de l'ex-ONEMO, à savoir, l'Agence congolaise pour l'emploi, en sigle A.C.P.E., et le Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage, en sigle FONEA, sont les suivantes :

- l'établissement, la sécurisation et le transfert de l'actif saint de l'ex-ONEMO, aux entités créées ;

- la fixation et la sécurisation des mécanismes de mise à disposition des affectations budgétaires dont bénéficie désormais le Service public de l'emploi ;

- enfin, la publication des décrets de nomination desdits dirigeants.

Aucune de ses trois (03) conditions n'ayant été réunie à la date de parution de l'article incriminé, parler de report de

la date d'installation desdits dirigeants relève de l'art divinatoire.

On ne saurait donc imputer à une prétendue grève des travailleurs de l'ex-ONEMO la non réalisation de cet événement qui, au demeurant, devrait intervenir inévitablement.

Nous osons croire que l'économie de la présente dissipera les soupçons de mauvaise gestion du Service public de l'emploi jetés par la rédaction du quotidien Les Dépêches de Brazzaville et/ou ses informateurs d'identité dissimulée.

Fait à Brazzaville, le 15 novembre 2019

Pour le ministre,

Le directeur de cabinet, Jean NGAKOSSO

Note : La Rédaction des Dépêches de Brazzaville remercie le ministère de l'Enseignement technique et professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi d'avoir exercé son droit de réponse comme le prescrivent les textes en vigueur dans notre pays. Elle rappelle, s'agissant de l'article incriminé, que ses équipes n'ont eu l'intention de s'en prendre à personne et qu'elles poursuivront, par ailleurs, le traitement de l'actualité dans le strict respect des acteurs publics et privés, ainsi que de la mission d'informer qui incombe à la presse.

Les Dépêches de Brazzaville

CIRCULATION ROUTIÈRE

2848 accidents enregistrés en neuf mois au Congo

Dans le cadre de la journée africaine de la sécurité routière, célébrée le 17 novembre, le ministre en charge des Transports, Fidèle Dimou, a rendu public un message dans lequel il a épinglé l'excès de vitesse et l'usage du téléphone au volant comme principales causes des accidents.

Selon lui, de janvier à septembre, le Congo a enregistré deux mille cent quarante-huit accidents corporels, touchant à 2521 victimes. Un chiffre en légère hausse de 4,21%, par rapport à l'année dernière où l'on avait noté 152 morts.

« La vitesse excessive et l'usage du téléphone pendant la conduite figurent parmi les principaux facteurs d'accidents. L'observation de trois mille conducteurs de véhicules sur les grandes artères de Brazzaville révèle que 61,2% font usage du téléphone au volant pendant la conduite et 38,2% ne le font pas », a indiqué Fidèle Dimou.

Ainsi, pour éviter la récurrence des accidents de circulation routière, le gouvernement a pris l'engagement de continuer à œuvrer avec les partenaires publics à accroître la mobilisation des unités de sécurité routière sur les routes nationales et départementales.

De même, il est prévu d'amplifier la vulgarisation de la réglementation routière, la conscientisation des automobilistes sur les dangers et les

conséquences de l'usage du téléphone au volant pendant la conduite, ainsi que l'installation des ralentisseurs de vitesse sur les routes.

Les conducteurs de véhicules sont invités à l'observation scrupuleuse des règles du code de la route, en respectant les prescriptions mentionnées sur les panneaux de signalisation dont la limitation de la vitesse et l'usage du téléphone, ainsi que d'autres interdictions au volant.

D'après les statistiques de l'Organisation mondiale de la santé, environ un million deux-cent cinquante mille personnes décèdent tous les ans par accidents. 90% de ces décès sont enregistrés dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.

« La vitesse excessive et l'usage du téléphone pendant la conduite figurent parmi les principaux facteurs d'accidents. L'observation de trois mille conducteurs de véhicules sur les grandes artères de Brazzaville révèle que 61,2% font usage du téléphone au volant pendant la conduite et 38,2% ne le font pas »

Firmin Oyé

INNOVATION

Des prix de challenges scientifiques décernés aux lauréats

Deux catégories de jeunes innovateurs ont reçu le 15 novembre, des distinctions au terme des activités de la troisième édition de la conférence non gouvernementale d'Afrique (Next Einstein forum) organisée à Brazzaville.

Le prix en nature a été décerné aux lauréats des élèves des lycées : scientifique de Massengo et Sébastien Mafouta ainsi que du collège Angola libre.

Le prix de l'innovateur congolais revenait au lauréat richy Merveil Diakapou, doctorant à l'Université Marien Ngouabi également entrepreneur. Les prix des sciences exactes et des sciences naturelles à deux autres chercheurs. Tous ces trois prix ont été accompagnés d'un chèque bancaire d'un montant de deux cent cinquante mille francs CFA, de la part d'une banque de la place. Après la réception de son prix, le lauréat richy Merveil Diakapou a rappelé que le prix revenait à toute son équipe. La présentation de leur travail a porté sur la bouillie de maïs faite à base de Moringa, une plante reconnue pour ses vertus tant thérapeutiques que nutritionnelles.

Le Morinaga est riche en protéine, vitamine A, C et bien d'autres, a-t-il poursuivi. Il traite beaucoup de maladies telles que l'anémie. L'équipe a incorporé cette plante dans le maïs afin de permettre aux consommateurs de se soigner en même temps de cette bouillie qui contient aussi le sucre, le lait et le miel. « Je suis chimiste de formation et je m'intéresse aux plantes car je possède des connaissances que je ne sa-

vais pas booster. La semaine des sciences africaines m'a permis d'acquérir certaines notions en entrepreneuriat afin d'innover mes recherches », a-t-il déclaré.

Il a exhorté les jeunes chercheurs à ne pas croiser les bras et à mettre en valeur leurs connaissances en allant vers l'entrepreneuriat parce que le Congo est encore vierge dans ce domaine prometteur.

Notons que ces jeunes innovateurs et chercheurs ont exposé leur créa-

« Je suis chimiste de formation et je m'intéresse aux plantes car je possède des connaissances que je ne savais pas booster. La semaine des sciences africaines m'a permis d'acquérir certaines notions en entrepreneuriat afin d'innover mes recherches »

tion au « village métier », érigé dans la ville capitale dans le cadre des activités marquant la cérémonie de célébration de la Semaine africaine des sciences.

L'objectif a été de susciter leurs évocations pour les sciences, la technologie et l'innovation. La troisième

édition a permis aux passionnés des sciences, aux chercheurs, innovateurs et enseignants-chercheurs de se connecter pour l'avancement des sciences.

Du 11 au 15 novembre, les participants ont bénéficié des connaissances sur le codage informatique ; des séances pratiques sur les sciences de la vie et de la terre ; de la mise en ligne de l'application permettant le calcul du cycle menstruel. L'outil sera vulgarisé dans les établissements scolaires et à l'Université Marien Ngouabi.

Outre Brazzaville, le district de Louingué dans le département du Pool a été également bénéficiaire de cette célébration. Les jeunes de cette localité ont été formés aux travaux d'installation et d'entretien des panneaux solaires.

L'ambassadeur de Next Einstein forum, le Dr. Mandingha Kosso Moanda, a annoncé la fin de son mandat. Selon elle, sa structure a encore des défis à relever.

Le directeur de cabinet du ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation, Jean Claude Boukono, a réitéré la disponibilité du gouvernement à soutenir et à appuyer les actions des jeunes en faveur de la promotion en talent et d'autres ambitions dans le domaine de la science et de l'innovation.

Lydie Gisèle Oko

PHÉNOMÈNE «BÉBÉS NOIRS»

Le gouvernement compte éradiquer le fléau dans les plus brefs délais

Le Premier ministre, Clément Mouamba, a assuré devant l'Assemblée nationale que les services de gendarmerie et de police avaient été instruits pour la mise en place d'une opération de stérilisation dans tous les départements du pays afin d'éradiquer ce phénomène le plus rapidement possible.

Interpellé le 13 novembre dernier sur la persistance du phénomène «bébés noirs» qui commence à gagner pratiquement tout le pays, le chef du gouvernement a rappelé que ce fléau devenu choquant est perpétué essentiellement par des enfants de 10 à 17 ans. En effet, selon Clément Mouamba, le gouvernement a pris depuis près de deux mois, des mesures fortes pour mettre un terme à ce phénomène. « Nous avons la stratégie telle que nous l'avons arrêtée, nous savons quels acteurs doivent agir et là où ils seront positionnés. Cela est en cours. S'il y a eu un peu de retard, c'est pour des questions purement financières. Sinon les spécialistes de la question ont travaillé pour qu'en effet, nous puissions éradiquer ce phénomène extrêmement dangereux », a-t-il répondu, se refusant de donner plus de détails.

Quelque peu coïncé par la réplique du député de la cin-

quième circonscription électorale de Talangaï, Isidore Lenga, auteur de la question, le Premier ministre a dû lâcher. « Le phénomène Bébés noirs c'est quelque chose qui est devenu gênant. Pour être clair, le chef de l'Etat lui-même m'a chargé de suivre personnellement le problème et de lui apporter les réponses avant la fin de l'année. Les autorités compétentes y travaillent, le schéma est connu, nous savons ce que nous devons faire au niveau de tout notre territoire », a-t-il annoncé, évoquant des difficultés

purement financières dans la mise en œuvre de cette action dans les délais.

Prendre les taureaux par les cornes

Pour le succès de l'opération de stérilisation du phénomène «bébés noirs», les autorités entendent associer la justice, la jeunesse, les familles et les collectivités locales en tenant compte de l'Etat de droit. Pour Clément Mouamba, le pays n'a pas le choix. Il faut éradiquer le phénomène des «Arabes et Américains» d'autant plus qu'il s'agit d'une question de crédibi-

lité et de sécurité du Congo. Car le temps n'est plus à la réflexion mais à l'action, étant donné que «les bébés noirs» viennent noircir la bonne image qu'a le pays, a-t-il conclu.

En effet, dans l'état des lieux sur ce phénomène, Isidore Lenga a indiqué que certains agents de l'Etat partent désormais de leur domicile et quittent le service avec la peur permanente au ventre. « Tant qu'ils n'ont pas encore rejoint leur famille, ils n'ont pas la garantie de vivre à cause du phénomène «bébés noirs». (...) Ce comportement

inhabituel aux Congolais a été imposé tacitement par le phénomène «bébés noirs» parce que chacune de ces personnes pensent qu'elle doit s'auto-sécuriser », a-t-il déclaré.

Faisant la synthèse de la séance de questions orales avec débat au gouvernement du 13 novembre, le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvuba, a rappelé que certains députés étaient menacés par des «bébés noirs». «Il faut que le gouvernement prenne cette question comme il se doit. Il faut prendre les taureaux par les cornes parce que, aujourd'hui, le phénomène «bébés noirs» est présent sur toute l'étendue du territoire national. Lorsqu'il a commencé à Brazzaville, le gouvernement a pris des mesures qui semblaient être efficaces. Mais aujourd'hui nous constatons que c'est un phénomène qui est en train de galoper», a-t-il déploré.

Parfait Wilfried Douniama

« Le phénomène Bébés noirs c'est quelque chose qui est devenu gênant. Pour être clair, le chef de l'Etat lui-même m'a chargé de suivre personnellement le problème et de lui apporter les réponses avant la fin de l'année. Les autorités compétentes y travaillent, le schéma est connu, nous savons ce que nous devons faire au niveau de tout notre territoire »

FONCTION PUBLIQUE

Des actions à prioriser pour en faire une administration de service

Le vice-Premier ministre chargé de la Fonction publique, Firmin Ayessa, a réceptionné, le 14 novembre, à Brazzaville le rapport élaboré par un groupe de travail qu'il avait mis en place pour réfléchir sur les modalités de mise en œuvre des actions prioritaires de cette administration.

Conduite par Benjamin Ossombo, l'équipe a réfléchi sur la manière de rendre la Fonction publique performante, efficace et efficiente. Ainsi, la réflexion a été axée, entre autres, sur l'élaboration du projet de loi portant statut général de la Fonction publique de l'Etat ainsi que le répertoire interministériel des métiers, des emplois et des compétences. Le groupe de travail a aussi planché sur l'informatisation de la Fonction publique ;



« Le monde évolue, la population accroit et il y a une multiplication des besoins. Notre Fonction publique doit aussi évoluer, puisque l'ambition est de faire d'elle une Fonction publique de service. C'est pourquoi nous avons pensé à l'élaboration d'un répertoire interministériel des métiers et des compétences »

la réorganisation de la structure administrative ; la simplification du régime disciplinaire applicable aux agents de la Fonction

publique. « C'est une préoccupation du gouvernement parce que dans une Fonction publique, il y a un intérêt qu'on ne peut mesurer pour un pays. Elle occupe une place très importante dans la nation, en raison de la multiplicité de ses tâches. A travers ses nombreux personnels, en dehors même de l'exercice des fonctions constitutionnelles, elle joue un rôle économique et social qui n'est pas négligeable », a rappelé Benjamin Ossombo.

Sans dévoiler les propositions et recommandations contenues dans le rapport, le responsable de l'atelier de réflexion a souli-

gné la nécessité de revisiter le statut général de la Fonction publique en vigueur depuis trente ans. « Nous ne disons pas qu'il est mauvais mais il faut le revisiter », a-t-il précisé. Il a aussi évoqué la lancinante question de l'informatisation de la Fonction publique. « Le monde évolue, la population accroit et il y a une multiplication des besoins. Notre Fonction publique doit aussi évoluer; puisque l'ambition est de faire d'elle une Fonction publique de service. C'est pourquoi nous avons pensé à l'élaboration d'un répertoire interministériel des métiers et des compétences », a expli-

qué Benjamin Ossombo.

Cette équipe a également examiné le régime disciplinaire de la Fonction publique, d'autant plus que les gens se plaignent souvent du fait qu'on ne sanctionne pas au Congo alors qu'il y a des autorités investies de ce pouvoir. S'agissant des métiers et de compétences, le groupe de réflexion pense qu'ils ne doivent pas être statiques, mais évoluer parce que les besoins de la population évoluent aussi. « Donc, il faut faire des adaptations afin de répondre aux besoins d'un service », a conclu Benjamin Ossombo.

Réceptionnant le rapport, le vice-Premier ministre chargé

Firmin Ayessa réceptionnant le rapport de la Fonction publique, de la Réforme de l'Etat, du Travail et de la Sécurité sociale, a assuré que le gouvernement devrait en faire son meilleur profit. « Je suis convaincu que ces recommandations et propositions vont dans le sens de la mission telle que nous vous l'avions confiée. Le fruit de votre réflexion a dû certainement aboutir à des conclusions attendues. Je n'ai pas fini avec vous, la prochaine étape consistera à la mise en œuvre de ces recommandations et propositions », a déclaré Firmin Ayessa, insistant que le rapport sera exploité.

P.W.D.

INTERVIEW

Paul Raphaël Ongouala : « Beaucoup d'aspects sont à l'origine des coûts élevés des produits agricoles sur le marché »

Le Centre de démonstration des techniques agricoles (CDTA) participe, avec l'Académie d'agriculture tropicale de Chine, à la formation des producteurs à Sibiti, dans le département de la Lékoumou. Dans un entretien exclusif avec Les Dépêches de Brazzaville, le 13 novembre, son directeur, Paul Raphaël Ongouala, revient sur les avancées réalisées et les défis du monde rural.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Pendant un mois, des experts chinois vont former des producteurs à Sibiti. Pourquoi le choix de cette localité ?

Paul Raphaël Ongouala (P.R.O.) : Le choix du chef-lieu de la Lékoumou est motivé par des problèmes phytosanitaires qui s'y posent, en l'occurrence la propagation des ravageurs de manioc. C'est la raison pour laquelle le Premier ministre avait instruit le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, et celui de la Recherche scientifique, à mener une action conjointe en vue d'éradiquer les maladies végétales.

Dans ce sens, notre ministre de tutelle a pensé nous envoyer sur le terrain pour sensibiliser les producteurs à ces risques et de les préparer à faire face au fléau.

L.D.B. : L'on parle beaucoup des ravageurs qui attaquent les plantations. Quels sont les risques ?

P.R.O. : En général, quand nous parlons des maladies ravageuses du manioc, nous faisons allusion à la mosaïque présente un peu partout dans notre pays. Il existe aussi des types d'insectes comme la cochenille qui ravagent le manioc. Ces ravageurs freinent le développement de la culture du manioc et d'autres produits.

L.D.B. : Selon vous, cette initiative avec les partenaires chinois peut-elle contribuer à booster les activités économiques ou bien il en faut plus ?

P.R.O. : Je pense qu'une seule initiative ne peut pas booster quelque chose comme nous l'avons dit à l'ouverture de la formation. En plus de la formation, comme c'est le cas actuellement, il faut qu'il y ait d'autres actions qui doivent suivre. La direction départementale de l'Agriculture et les différents secteurs devraient



Paul Raphaël Ongouala

continuer à faire ce travail à travers les actions de vulgarisation à l'intérieur des villages.

L.D.B. : C'est depuis quelques années que vous êtes à la tête du CDTA, avez-vous le sentiment d'avoir réalisé des projets dans ce secteur ?

P.R.O. : Effectivement ! Le centre a été créé en 2008 et l'inauguration par le président a eu lieu en septembre 2012. Après, il y a eu un grand

travail qui a été fait. Je pense particulièrement à la recherche de développement et à la formation que nous avons réalisées pour donner de la valeur ajoutée à cette structure. Parce qu'en ce qui concerne la formation, le CDTA a déjà formé plus de mille deux cents producteurs dans tous les départements du pays, y compris les agents du secteur agricole. Ces agents ont reçu des formations et les ont pérennisées dans le cadre des activités du centre.

Les échos qui nous reviennent du monde rural indiquent bien que les producteurs formés ont changé leurs habitudes, leurs modes culturales. Mieux, le but de la formation est de porter les connaissances scientifiques que nos producteurs ne disposent pas. La particularité de la formation sur les techniques agricoles, c'est qu'elle ne se fait pas seulement qu'en français mais aussi dans les langues

vernaculaires, en lingala, kituba..., en plus de la formation pratique sur le terrain.

L.D.B. : Mais sur le marché, les produits frais coûtent toujours cher. Comment expliquez-vous cela ?

P.R.O. : Il y a beaucoup d'aspects qui expliquent cela. Au niveau de la Lékoumou, par exemple, pour acheminer les récoltes jusqu'à Brazzaville, les agriculteurs ont besoin des moyens de transport accessibles. À cela s'ajoute le problème des intrants. Les producteurs doivent les acheter, alors qu'ils n'ont pas assez de moyens. Jusqu'à présent, les travaux champêtres se font avec les moyens rudimentaires, au lieu de la mécanisation comme dans d'autres pays. C'est ce qui explique ce faible rendement et la vie chère. Mais le ministère de tutelle s'engage à développer le secteur, prônant la mécanisation pour la filière manioc, depuis la production jusqu'à la récolte.

Propos recueillis par Fiacre Kombo

LE FAIT DU JOUR

Pas même le pape ?

Le constat saute aux yeux : il n'y a personne pour convaincre les dirigeants sud-soudanais d'aider leur pays à se relever de la crise politico-militaire qui le déchire depuis quatre ans. Il n'y a personne, même pas le Saint-Père qui, heureusement, y croit encore puisqu'il envisage de se rendre dans le plus jeune Etat du monde si, dans un délai raisonnable de trois mois, les nouvelles en provenance de Djouba se révèlent être bonnes. Cette échéance est l'ultime engagement pris par les parties au conflit de rapprocher leurs vues à travers la mise en place d'un gouvernement d'union nationale dans les cent prochains jours.

Le problème est que depuis

quatre ans, Salva Kiir Mayardit et Rieck Machar, respectivement président de la République et vice-président (avant qu'il ne soit évincé par le premier en 2015), s'affrontent sur le terrain militaire pour le contrôle du pouvoir. Ils avaient vécu le grand amour les quatre premières années de l'indépendance de leur pays avant de se brouiller pour longtemps. On ne compte pas le nombre d'accords de paix qu'ils ont signés ni les rounds des pourparlers au cours desquels tous les deux ont renouvelé sur papier leur volonté de se réconcilier sans jamais y parvenir.

Il reste que le 10 avril dernier, quelque chose a fait dire aux deux frères ennemis que le Vatican pouvait être une terre

de bénédictions pour tous les Sud-Soudanais. Ils s'y étaient rendus et purent bénéficier de l'hospitalité du souverain pontife. Disons que le pape François a prononcé à leur endroit plus que la simple exhortation de mettre un peu d'eau dans leur vin. Il s'était humilié pour la paix en s'agenouillant à leurs pieds qu'il avait embrassés. Par sa profondeur et son intensité, l'image de cette audience mémorable peut être considérée comme la meilleure de l'année 2019 en matière de plaidoyer pour la paix.

On a bien compris que les intérêts des acteurs soudanais n'ont que faire de cette approche papale de la réconciliation nationale. La charge émotionnelle qu'elle a produite chez ces der-

niers qui sur place donnaient à penser qu'ils entérineraient pour de bon les sollicitations de l'homme d'église n'a donc été que factice. Tel est, en tout état de cause, le sentiment que produisent les tergiversations des principaux protagonistes de la crise sud-soudanaise à l'heure où, arrivée presque au bout de sa patience, la communauté internationale veut les voir arrêter de prendre leur pays en otage.

Entre nous, quatre ans de guerre civile pour un pays dont l'indépendance n'est que vieille de seulement huit années ne peuvent pas être une gloire pour les dirigeants qui ont la charge d'assurer le bonheur de leurs compatriotes.

Gankama N'Siah

RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRÉCAIRES

Des femmes de Moukoundzi-Ngouaka reçoivent des crédits

Les bénéficiaires vont lancer des activités génératrices de revenus, dans le cadre du projet Durquap initié par l'État congolais et la Banque mondiale, qui a ciblé leur quartier, situé dans le premier arrondissement de Brazzaville, Makélékélé.

Les membres de l'Association pour la promotion économique inclusive des femmes de Moukoundzi-Ngouaka ont reçu chacune un montant allant de soixante-quinze à deux cent mille francs CFA, avec un délai de remboursement de quatre mois et un taux d'intérêt de 7%. Pour cette première vague, a expliqué la présidente de la caisse, Géorgine Loutaya, sur vingt-neuf demandes, neuf ont pu remplir les conditions.

En effet, pour être éligibles à cette micro-finance, les demandeuses doivent adhérer à la caisse; être à jour concernant les cotisations mensuelles et habiter le quartier Moukoundzi-Ngouaka. À ces critères s'ajoute l'obligation pour elles de soumettre des projets bancables.

Cette micro-finance est dotée des entités gérantes mais aussi d'un règlement intérieur pour garantir son bon fonctionnement. Sa dirigeante veut montrer que tout fonctionne selon la



discipline préétablie. « Les personnes qui ne respecteront pas le délai de remboursement ou encore celles qui ne seront pas à mesure de restituer les fonds empruntés seront poursuivies en justice », a-t-elle averti.

Lors de sa récente assemblée générale, le 8 novembre, la micro-finance a pu mobiliser environ 1,3 million de francs CFA, dont une grande partie a été remise aux

membres au titre de crédit. Ces femmes sont encadrées par les équipes du maître d'oeuvre sociale, le consortium Gerad-Aidl qui est l'interface entre les bénéficiaires et le projet.

À noter que Moukoundzi-Ngouaka est l'un des deux quartiers de la capitale retenus dans le cadre du Projet de développement urbain et de réhabilitation des quartiers précaires (Durquap), cofinancé par le gouvernement congolais et la Banque mondiale. Ce projet entend appuyer l'autonomisation des femmes de ces localités cibles, à travers la création des micro-finances.

Fiacre Kombo

« Les personnes qui ne respecteront pas le délai de remboursement ou encore celles qui ne seront pas à mesure de restituer les fonds empruntés seront poursuivies en justice »

AVIATION CIVILE

Le Congo célèbre les 20 ans de la décision de Yamoussoukro

L'événement a été commémoré officiellement les 13 et 14 novembre à Dakar, au Sénégal, sur le thème « Cafac : cinquante années dédiées au développement d'un système de transport aérien intégré et durable en Afrique ».

La décision de Yamoussoukro a été prise en 1999 par les ministres africains chargés de l'Aviation civile. Elle entérine la libéralisation de l'accès au marché du transport aérien en Afrique et établit un accord entre les Etats-membres pour la légalisation progressive des services réguliers de transports au sein du continent.

Dans son message de circonstance, le ministre congolais des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Fidèle Dimou, a souligné qu'un accent particulier sera mis sur le bilan des actions réalisées par la Commission africaine de l'aviation civile (Cafac), mais aussi sur les résultats obtenus par cette institution en tant qu'agence d'exécution de la décision. En ce qui concerne le Congo, il a affirmé que le pays a accompli de gros efforts dans le domaine. « Le Congo a apporté sa contribution à l'application effective de la décision de Yamoussoukro, en se conformant aux dispositions de cette décision. Il est question d'analyser les efforts consentis depuis 2000, à savoir les négociations des trafics d'Etat à Etat, les révisions des conditions de délivrance des licences aux compagnies aériennes et l'harmonisation des politiques de transport aérien », a déclaré le ministre Fidèle Dimou.

Ce vingtième anniversaire vise, entre autres, à promouvoir la visibilité de la Cafac, à sensibiliser et faciliter l'implication de plus d'Etats dans la mise en œuvre de la décision de Yamoussoukro. Il s'agit aussi de présenter le niveau de mise en œuvre du plan conjoint d'actions prioritaires élaboré avec les parties prenantes et partenaires sur l'établissement du marché unique du transport. Plusieurs résultats sont attendus pour améliorer la visibilité de la Cafac, notamment amener plus d'Etats à rejoindre le marché unique du transport aérien en Afrique par la signature de l'engagement solennel comme étape initiale.

Maliche Mbou Eta (stagiaire)

ACADÉMIE MILITAIRE MARIEN NGOUABI

Les responsables invités à préserver l'environnement

Le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a lancé un appel, le 15 novembre, aux responsables de l'établissement de formation militaire, de préserver l'environnement.

Il s'est exprimé lors d'une opération de planting d'arbres portant dans le cadre de la trente troisième édition de la journée nationale de l'arbre. Cette opération a couvert une superficie de trois hectares pour quelque 3433

protéger l'Académie militaire Marien-Ngouabi contre des vents violents venant du fleuve Congo qui selon lui ont causé des dégâts dans le passé. Ainsi, a-t-il invité les responsables de cet établissement, de l'Ecole de gé-

et en font ce qu'ils veulent », a déploré Charles Richard Mondjo. Les essences plantées devraient permettre de préserver le domaine militaire de la prédation et la prévarication foncière à travers une barrière physique, de lutter contre les érosions et de réduire l'impact des effets climatiques.

Il est prévu que cette opération de planting se poursuive dans les jours à venir dans la concession de l'Académie militaire sous la responsabilité du commandant de la structure et du directeur général de l'Ecole de Génie travaux. L'objectif étant de sécuriser le domaine foncier militaire des menaces dues aux érosions mais aussi des constructions anarchiques autour des emprises.

Signalons que cette opération s'est déroulée en présence du chef d'état-major général des Forces armées congolaises, le général de division, Guy Blanchard Okoi, des membres du haut commandement militaire, ainsi que des stagiaires de l'Académie militaire et de l'EGT.

Guillaume Ondzé



Le ministre de la Défense nationale en pleine opération

plants d'acacia, avec une haie de palmier à huile, des arbres connus pour leur croissance rapide et leur capacité de fixation au sol.

Le ministre de la Défense nationale a expliqué qu'il s'agit de

nie travaux (EGT) et les populations qui habitent aux alentours de préserver les arbres plantés.

« Généralement, après une opération de planting, quelques citoyens indisciplinés prennent souvent les plants

MIGRATION

Faire des déplacés un atout pour le développement

Prélude à la célébration, le 18 novembre, de la Journée africaine de la statistique, le ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babackasa, a révélé l'intention de son pays de collaborer avec le Haut-commissariat des Nations unies aux réfugiés dans le processus d'identification des expatriés et déplacés, en vue de les associer dans le processus de développement.

« Cette collaboration avec le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) est particulièrement essentielle pour la réussite de la stratégie gouvernementale intégrant les déplacements forcés dans le plan national de développement 2018-2022 », a indiqué la ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale. Institué en mai 1990 par la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, la journée africaine vise à sensibiliser le public à l'importance de la statistique dans tous les aspects de la vie socio-économique, culturelle et environnementale. Pour la vingt neuvième édition de ladite journée, le thème retenu est « Tout le monde compte : des statistiques de qualité pour une meilleure gestion des déplacements forcés en Afrique ». Le choix du thème, a précisé la ministre, établit la nécessité du continent africain à s'engager davantage sur la question de la migration à travers la mise en œuvre des programmes stratégiques pertinents. « ... Chaque déplacé devrait être considéré comme une force, un atout et non une menace sur sa terre d'accueil, car l'histoire de l'humanité nous apprend que nous sommes tous des migrants », a-t-elle indiqué. Selon une étude menée en 2018 par le HCR, le nombre de personnes déplacées dans le monde a été estimé à 70,8 millions, soit plus d'un tiers de ce nombre se trouve en Afrique.

Dans le souci de mettre en œuvre des mesures à même de relever le défi de la migration, l'Institut national de la statistique prévoit réaliser, sur l'ensemble du territoire national, un dénombrement physique du cinquième recensement général de la population et de l'habitation. « Les données chiffrées collectées nous renseigneront ultimement sur le nombre des réfugiés et des personnes déplacées au Congo », a conclu le ministre du Plan de la Statistique et de l'Intégration régionale.

Gloria Losselé

FORMATION À LA BASE

Le CNFF lance sa saison sportive

Pour le compte de la nouvelle saison, le Centre national de formation de football a décidé ensemble avec le centre de préformation de relever le défi de la formation à la base.

« Le travail technique que nous avons toujours entrepris avec nos U-17 durant ces dernières années, était celui d'initiation alors même qu'il devrait être à cet âge un travail de perfectionnement », a reconnu Charles Otendé, le directeur du CNFF lors du lancement de la saison. Le CNFF a fait sa rentrée pour le compte de la saison sportive 2019-2020, ce 16 novembre au stade Alphonse-Massamba-Débat par un match d'exhibition ayant mis aux prises la sélection qui a participé au dernier tournoi en Italie face à une sélection interne.

La cérémonie a été patronnée par le ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Ngouélondélé, en présence de l'ambassadeur d'Italie au Congo, Stefano de Leo et du premier vice-président de la Fédération congolaise de football, Médard Moussodia. Près 250 apprenants ayant pris le départ sont repartis dans sept catégories d'âges allant de 8 à 15 ans. « La formation a toujours été un pilier fondamental du succès d'un sportif, d'un club ou d'une équipe », a souligné Charles Otendé. Selon lui, le CNFF a été créé par le Chef de l'Etat en 2005 pour répondre aux exigences des temps modernes. Il a expliqué que



La séquence du match Adiac

l'idée de créer le CNFF visait à palier sur le plan national à l'absence d'une politique de football des jeunes.

« L'objectif immédiat était d'assurer la préparation technique des jeunes footballeurs congolais des U-20 engagés à participer à la 15^e édition de la CAN de la catégorie. Il était assigné au CNFF la mission de pérenniser la formation et l'encadrement des jeunes footballeurs à travers les équipes représentatives, question de combler aux manquements longtemps constatés dans le football à catégorie d'âge

chez nous », a commenté Charles Otendé. C'est finalement en 2016 que le CNFF a décidé d'intégrer la politique de la préformation afin de s'inscrire dans l'optique de détecter les jeunes talents susceptibles de faire la fierté du Congo. La signature d'un contrat de partenariat avec le club italien de Atalanta Bergame s'inscrit dans ce sens.

« Le football est un sport de haute technicité. L'apprentissage des composantes de la technique doivent être entrepris très tôt. De 6 à 10 ans, l'enfant joue librement avec son ballon. Les quelques éléments de base

qu'on peut lui assigner sont statiques. A partir de 10-11-12 ans commence le véritable apprentissage des gestes, de façon plus dynamique et plus élaborée. Un retard dans cet apprentissage, oblige un rattrapage qui devient très long et très difficile », a reconnu le directeur du CNFF.

Les résultats obtenus depuis la création du CNFF

Rappelons-le depuis sa création le CNFF a remporté en 2007, la CAN U-20 à Brazzaville puis a participé à la phase finale de la Coupe du monde des U-20 au Canada la

même année. Il a enchaîné ensuite par deux médailles d'or remportées respectivement lors des sixième et septième Jeux de la francophonie de Beyrouth au Liban en 2009 et de Nice en France en 2013. Les U-20 congolais ont participé à la CAN de 2015 au Sénégal. Dans la catégorie des U-17, les Congolais ont été médaillés de bronze à la CAN 2011 au Rwanda avant de participer à la phase finale de la Coupe du monde au Mexique. Les cadets congolais ont aussi participé au Maroc à la phase finale de la CAN en 2013

James Golden Eloué

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

L'Etoile du Congo se remet en confiance

Très pâles depuis le début de la compétition, les Stelliens ont amélioré leur bilan, le 13 novembre, en battant Tongo football club 2-1, sans pourtant avancer au classement provisoire.

L'Etoile du Congo a signé sa deuxième victoire de la compétition. Cette victoire est aussi sa première au stade Alphonse-Massamba-Débat depuis le début de l'exercice 2019-2020.

Devant la lanterne rouge de la compétition, l'Etoile du Congo a visiblement eu toutes les difficultés du monde pour en venir à bout.

Les Stelliens avaient pourtant bien lancé la partie en ouvrant le score à la 22^e minute sur un penalty transformé par Deldi Goyi après une faute du gardien de Tongo sur un attaquant de l'Etoile du Congo. Le temps d'une simple relance a suffi pour que les vert et jaune commencent à redouter le pire. Lionel Ngoma d'une frappe croisée remet les deux équipes à égalité (24^e minute). L'Etoile du Congo a ensuite multiplié les occasions franches sans pourtant trouver la bonne formule, en témoigne le coup franc de Rozan Varel qui s'écrase sur la barre transversale à la 63^e minute. Une autre occasion, qui symbolisait le manque de réalisme des récents vainqueurs de la coupe du Congo, est la balle de Mignon Etou Mbon repoussée une fois de plus par la barre.

L'Etoile du Congo a puisé dans sa réserve pour retourner la si-



Deldi Goyi, balle aux pieds, aux prises avec un défenseur de Tongo/Adiac

tuation à son avantage. Comme contre Patronage, le sauveur s'appelle Rochel Kivouri. Sa tête croisée dans le dernier quart d'heure, il a laissé le gardien de Tongo sans voix. L'Etoile du Congo a marqué les points. Pour preuve, elle compte désormais

sept points en sept matches mais sa position au classement n'a pas du tout changé. Elle reste à la onzième place, puisque l'Interclub a conservé sa place qu'il occupait grâce à sa courte victoire 1-0 sur le Club athlétique renaissance aiglons dans les heures qui

suivaient. Les Aiglons désormais cinquièmes, après avoir concédé leur deuxième défaite d'affilée, se retrouvent à quatre unités des heureux vainqueurs.

L'Interclub devance l'Etoile du Congo à la différence des buts. Les deux clubs sont à neuf points

de V Club Mokanda, l'actuel leader. Le club ponténégrin a été tenu en échec par la Jeunesse sportive de Talangaï 1-1. Un match nul qui a fait perdre à la JST la deuxième place. C'est l'AS Otoho qui en a profité grâce à sa victoire à Owando 4-1 devant le Racing club de Brazzaville. Patronage Sainte-Anne a amélioré son classement grâce à sa victoire 3-2 sur Nico-Nicoyé. Les Diables noirs ont ramené de Dolisie un bon point (0-0) face à l'AC Léopards qui lui permet de rester au contact des dauphins de V Club. Le FC Kondzo n'a pas pu faire mieux qu'un math nul 1-1 face à l'AS Cheminots.

Le classement issu de la 7^e journée

1-V Club mokanda 16 points ; 2- AS Otoho 15 points ; 3-JST 14 points+10 ; 4-Patronage Sante-Anne 14 points+4 ; 5-Cara 11 points+3 ; 6- Diables noirs 11 points+0 ; 7-AC Léopards de Dolisie 10 points+2 ; 8- RCB 10 points-3 ; 9- FC Kondzo 8 points ; 10-Interclub 7 points-3 ; 11- Etoile du Congo 11 points-5 ; 12- Nico-Nicoyé 4 points ; 13-AS Cheminots 3 points et 14- Tongo FC 2 points.

J.G.E.

JOURNÉE DU MANUSCRIT FRANCOPHONE

La littérature congolaise honorée à Paris

L'événement, le septième du genre, a été célébré le 13 novembre à Apollo Théâtre, dans la capitale française, avec un accent mis sur la jeunesse. Parmi les jeunes dont les ouvrages ont été sélectionnés et publiés figure le Congolais Philippe Junior Défi Moranga.

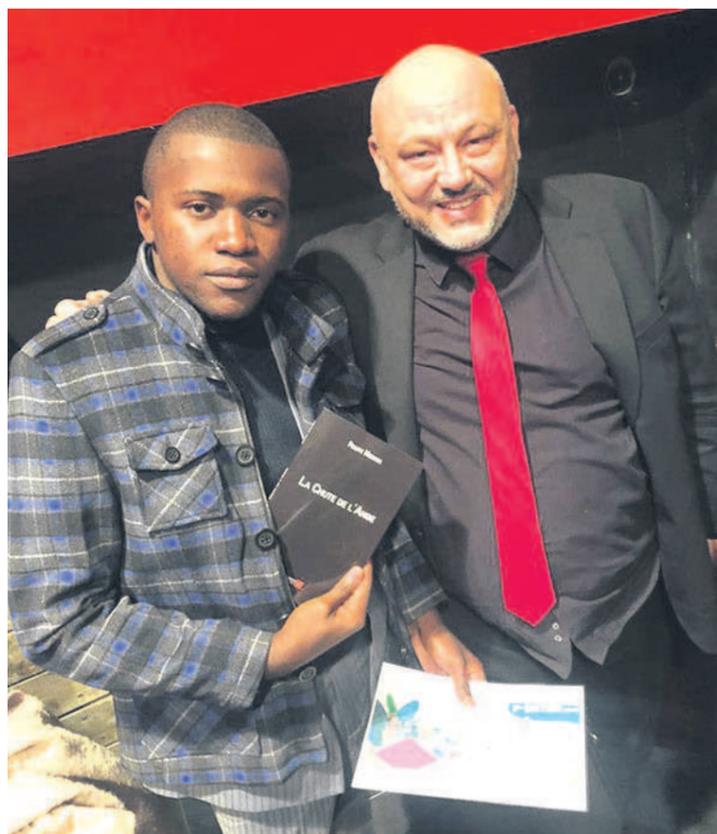
La cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs auteurs de vingt-cinq nationalités environ. Selon une source proche des organisateurs, près de trois cents livres venus de toute la francophonie et au-delà ont concouru cette année.

Du côté de Brazzaville, un seul auteur a répondu présent, notamment Philippe Moranga. Il n'a pas obtenu de prix mais son roman, le troisième du genre retenu par le jury et intitulé «La chute

congolais a manqué de prix à cause du retard avec lequel son roman est parvenu au jury.

D'après lui, en effet, les livres sont attendus dans l'intervalle de mai à octobre, période pendant laquelle ils sont inéluctablement soumis aux votes et aux partages sur les réseaux sociaux. Son roman est un récit qui met en exergue une quête policière s'articulant autour de la disparition d'une œuvre d'art, à savoir la chute de l'ange.

La cérémonie a été marquée



Philippe Moranga et Henri Mojon

« Je retiens une leçon de la part de M. Henri Mojon. Il m'a conseillé de ne pas désespéré, surtout que je ne suis qu'à ma première participation »

de l'ange», a été publié aux Editions du net. Selon Henri Mojon, président des Editions précitées et organisateur de l'événement, le jeune auteur

par plusieurs interventions dont le discours de la lauréate et grand prix de la Journée du manuscrit francophone, Jane Goyrand. Son ouvrage, «Une

erreur d'écriture», sera édité avec le concours de Wilfried N'Sondé, directeur littéraire des Editions du net.

D'autres intervenants n'ont

pas hésité à donner libre cours à leurs émotions, en dénonçant les abus sociaux et les difficultés auxquelles sont confrontés les jeunes

auteurs. Certains ont, avec humour, défendu la gastronomie, l'écologie et autres. Les humoristes de l'Apollon Théâtre ont également, à leur manière, rendu hommage à l'événement.

Philippe Junior Défi Moranga, étoile montante de la littérature congolaise, est étudiant en troisième année de droit à l'Université Marien-Ngouabi. Agé de 23 ans, il a déjà publié «Amour et trahison», 2016, chez Amazon et wattpad, et «J'aime autant te haïr», 2018, toujours chez Amazon et wattpad. « Je retiens une leçon de la part de M. Henri Mojon. Il m'a conseillé de ne pas désespéré, surtout que je ne suis qu'à ma première participation », a-t-il dit. En l'espace de six années, la Journée du manuscrit francophone a permis à plus de deux mille cinq cents auteurs de vingt-cinq nationalités de publier leur livre, affirme-t-on du côté des organisateurs.

Roger Ngombé



Projet d'appui au Groupement d'Intérêt Economique
Pour le Service Commun d'Entretien des Voies
Navigables Congo/RCA (GIE-SCEVN)
AVIS D'APPEL D'OFFRES



AAO: 03-19/TR/VN

Novembre 2019

1. Le Groupement d'Intérêt Economique pour le Service Commun d'Entretien des Voies Navigables (GIE-SCEVN) a obtenu un financement de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), en vue de financer le projet « APPUI AU GIE-SCEVN ».

Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché de démantèlement des épis et digue sur la rivière Sangha.

2. Le GIE-SCEVN sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux de démantèlement des épis dits « castor » et digues (barrage) sur la rivière Sangha entre le PK 170 et le PK 440 (PK 170, 350, 395, 440) au Nord de la République du Congo, entre les villes de Mossaka et Ouessou.

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en français à l'adresse mentionnée ci-dessous contre un paiement non remboursable de 150 000 FCFA (229 euros) :

GIE-SCEVN, sis au Port fluvial de Brazzaville

BP 179 Brazzaville, République du Congo

Tél : +242066740120 / +24206

E-mail : scevn_brazza@yahoo.fr et nge2015@yahoo.fr

4. La date limite de remise des offres est fixée au 22/01/2020 à 10h00, heure locale.

5. L'avis d'appel d'offres (AAO) détaillé en français peut être obtenu sur le site www.afd.dgmarket.com

NÉCROLOGIE

La direction générale du Mikhael's Hotel&Résidence, et l'ensemble de son personnel ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur collaboratrice, Nina Ehoula, le 13 novembre 2019 à Brazzaville.

La veillée mortuaire est située au n°22, rue Loango à Nkombo vers la tête. Nos sincères condoléances à la famille éprouvée.



Sandrine Atipo, agent de Télé-Congo, Paul Ekiame Chauffé, le colonel de la Gendarmerie nationale, Jean François Atipo, ont la profonde douleur d'annoncer à Albert Mboussa, aux enfants Bon Guy, Rosinard, à Mme Atipo Audrey, Itoua Marie-Christine, tous à Pointe-Noire, le décès de Nazaire Marius Atipo alias Naz, le 14 novembre 2019 à Brazzaville. Le deuil se tient à Massengo sur l'avenue Don Bosco.



PROFESSIONS LIBÉRALES

Les acteurs du monde des arts se retrouveront dans la ville océane

L'atelier réunissant les différents professionnels des arts aura lieu, le 7 décembre, à Pointe-Noire. Cette activité s'inscrit dans le cadre du pôle évènementiel de l'agence Prescom Media.

Organisé par l'agence Prescom Media, le premier module de Congo art'eliers est une série d'ateliers de renforcement et de partage de connaissances sur les professions libérales impliquant les arts. Animé par Gildas Bakala, dit Bakus, conseiller en communication-Prescom Founder & Managing direct, ce module a pour thème « De Communicant à communicateurs, faites le pas ! » Le profil, les outils et la méthodologie du communicateur constitueront les différents axes de discussion de cette rencontre.

Signalons que Prescom Media est une agence de communication - Évènementiel - Conseil & Régie publicitaire basée en République du Congo. Active dans le domaine culturel et évènementiel,



Une vue du siège de Prescom Media crédit photo « Adiac »

la structure qui a inauguré son siège social, il y a deux mois, est constituée de professionnels représentant la synergie du talent

artistique, ayant une compétence technique performante et un sens aigu de la communication.

Hervé Brice Mampouya

FLORICULTURE

Les fleurs s'écoulent difficilement

L'affirmation est du fleuriste paysagiste Jean Batantou aux Dépêches du Bassin du Congo.

S'exprimant sur la mévente des fleurs qui prévaut actuellement dans la ville, Jean Batantou a expliqué que la crise actuelle n'a pas épargné le secteur de la vente des fleurs. Le fleuriste a aussi indiqué que sa clientèle est constituée en grande partie des sujets étrangers. Avec la baisse des activités économiques dans la ville, nombreux ne viennent plus en acheter.

« Le marché des fleurs contribue énormément à l'économie verte, prônée par les autorités gouvernementales pour le développement économique du pays, par ce qu'il est créateur d'emplois et source de revenus. Mais l'on constate que les nationaux n'ont pas encore bien compris de nombreux atouts que comportent les fleurs. On ne doit pas attendre seulement la fête de la Toussaint célébrée, chaque 1^{er} novembre, les cérémonies funéraires, les célébrations des mariages et autres occasions pour se procurer des fleurs. En plus de l'esthétique, les fleurs disposent des atouts thérapeutiques, spirituels, curatifs, et autres. Souvent ce sont les personnes dignes et intègres qui aiment les fleurs », a-t-il signifié.

Séverin Ibara



Les fleuristes Jean Batantou et Ermelon Nkassi

HUMEUR

L'endogamie exagérée freine le brassage ethnique

Loin de nous l'idée de condamner la pratique qui, est d'ailleurs, l'un des principes sociétaux qui a toujours existé, nous constatons plutôt que la course effrénée vers cette forme matrimoniale est une porte ouverte aux vellétés tribales qui constituent un repli identitaire, contrastant avec l'idée même de la nation.

En survolant des débats d'écoles qui parfois séparent des intellectuels sur les notions d'endogamie et d'exogamie, nous tentons de comprendre, en des termes clairs et concis, que la première est une forme de mariage qui associe les partenaires d'une même tribu. En revanche, la seconde renvoie à une ouverture, associant des conjoints d'ethnies et tribus différentes.

Des concepts d'une valeur sociale importante tels que la solidarité nationale, le vivre-ensemble, le brassage ethnique reviennent de plus en plus ces derniers temps sur toutes les lèvres des Congolais dans des diverses occasions. Mais le constat est qu'au lieu de tourner petit à petit le dos aux vellétés tribales qui se matérialisent par l'abus des mariages endogamiques, certains citoyens continuent de donner trop du crédit à cela. Et même des jeunes, eux qui ne connaissent pas trop les campagnes, ont tendance à repartir dans l'ethnie de leurs parents pour pouvoir demander la main de leurs futures épouses, le plus souvent encouragés par les mêmes parents qui pourtant prônent haut et fort la solidarité nationale et le brassage ethnique.

Sur cette question, l'Unesco a toujours pensé que les villes, en réalité, devraient être les principaux foyers de brassage ethnique et culturel. Mais hélas ! Le vécu quotidien laisse à désirer, ne serait-ce par la configuration de nos villes qui continuent d'être des vrais conglomérats des clans et ethnies. En d'autres termes, certains quartiers ne favorisent pas l'essor exogamique et pérennisent plutôt l'endogamie.

Pour le constater, il suffit de tirer au hasard un échantillon de trente mariages dans trois mairies et procéder à une enquête empirique. En posant aux jeunes conjoints la question de savoir les ethnies de leurs parents respectifs, leurs réponses vous feront rire.

Ce n'est pas l'endogamie qui est condamnable mais son excès, c'est-à-dire sa généralisation sur un territoire à cultures multiples. C'est une source d'instabilité sociale parce que la progéniture issue de ces unions a tendance à rejeter les autres ethnies ou à les diaboliser. Et ce rejet crée des replis identitaires qui sont une forme d'étincelle susceptible de brûler tout un pays.

Encourageons tous l'union exogamique, car il est un élément intégrateur et un facteur sûr de la solidarité nationale. L'endogamie est, à quelques pourcentages près, un facteur de déchirures socio-politiques. Les études des spécialistes ont montré que l'exogamie est à 75% un facteur de stabilité sociale pour une société faite d'une diversité ethnique. A bon entendre salut !

Faustin Akono

MÉCANISME HUMANITAIRE

Les membres du comité départemental s'engagent à la mise en œuvre du dispositif

Démarré le 12 novembre, l'atelier de formation des membres du comité départemental des opérations humanitaires s'est achevé le 14 novembre à l'amphithéâtre du camp des 3 Martyres à Pointe-Noire sur une note satisfaisante. Les travaux de ce troisième atelier départemental organisé après ceux de Kinkala et Sibiti ont été clôturés par le directeur général des affaires sociales et de l'action humanitaire, Clément Ekiessé.

Durant trois jours de renforcement des capacités des membres du comité départemental des opérations humanitaires sur le mécanisme humanitaire, un dispositif mis en place par le gouvernement congolais à travers le ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire dans le cadre de la gestion des situations humanitaires d'urgence, les participants à cet atelier ont félicité le ministère des Affaires sociales pour cette initiative très louable, le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés pour son apport et les formateurs pour leur savoir-faire.

Ces cadres congolais issus des différents ministères et départements directement ou indirectement impliqués par le mécanisme humanitaire se sont, grâce aux enseignements des quatre experts congolais désignés à la formation, appropriés des outils nécessaires du dispositif humanitaire mis en place pour faire face aux éventuelles situations d'urgence et ont pris l'engagement de mettre en œuvre la politique nationale sur ledit mécanisme. « Félicitation au ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire qui nous a permis de comprendre le mécanisme humanitaire. Personnellement, j'ai assimilé beaucoup de choses parce que jusqu'à présent j'avais beaucoup de confusion sur la gestion des catastrophes. Les

outils acquis seront mis en exergue. Je souhaite que ce comité soit actif non seulement sur les documents mais aussi sur le terrain », s'est réjoui Armand Cyrille Gassaille, directeur interdépartemental du Plan et du Développement du Kouilou et Pointe-Noire qui a promis faire la restitution auprès des autres collaborateurs pour que ce mécanisme soit effectif.

Il a été soutenu par Mme Javelyne Zougany, chef de service catastrophe et situation d'urgence à la direction départementale de Santé du Kouilou qui a aussi remercié l'organisation de cette formation. « Cet atelier était pour moi la bienvenue. J'ai eu beaucoup de détail, surtout dans le cadre de l'évaluation des sinistrés et des réfugiés. Je rendrais compte à ma hiérarchie », a-t-elle souligné. A l'issue des travaux, la directrice départementale de l'Action humanitaire Pointe-Noire, Francine Marlène Mabounou, s'est réjouie d'avoir abrité cette formation qui s'imposait dans son département face aux situations de sinistre qui se présentent chaque fois dans la ville océane. « Les différents acteurs du mécanisme humanitaire doivent désormais s'approprier des outils du mécanisme et travailler dans la chaîne puisqu'avant, chacun travaillait dans le couloir. Et devant une situation de sinistre, on ne maîtrisait pas la chaîne de prise en charge.

Nous avons déjà eu l'avantage de travailler avec l'armée dans le cadre de l'opération Obagamé avec une simulation en mer, et avec Nema Africa où nous avons travaillé en tenant compte du mécanisme humanitaire. Mais cette formation nous a permis de travailler avec la composante civile, je suis très comblée », a-t-elle ajouté.

Notons que l'atelier de Pointe-Noire a été animé par quatre facilitateurs. Il s'agit de Christian Roch Mabilia, directeur général des Affaires sociales, Frédéric Odzala Lendouma, magistrat attaché à la politique pénale du ministre de la Justice, Mme Aude Isabelle Ewazda, directrice de la Promotion de la femme Brazzaville, et le colonel Nizier Christian Kodja, chef de division doctrine et entraînement à la direction des Opérations de l'état-major général des forces armées congolaises, qui a développé l'aspect lié à la composante militaire sur la structuration du mécanisme. Clôturant les travaux au nom de la ministre, Clément Ekiessé a remercié les autorités départementales pour avoir facilité la tenue de cette activité, son partenaire le HCR pour l'accompagnement et les facilitateurs pour leur disponibilité. Le directeur a également félicité les participants pour leur contribution aux débats avant de prendre rendez-vous avec ces derniers sur le terrain.

Charlem Léa Itoua

THÉÂTRE

« Le jour où Siméon sortira » sur scène à Alfortville

Depuis le 8 novembre et jusqu'au 23 novembre, en dix représentations, la Compagnie Plateaux Kimpa Théâtre propose au public parisien la pièce de théâtre « Le jour où Siméon sortira », de Kani Kabwé Ogney, mise en scène par Jean Felhyt Kimbirima. Tous les comédiens sont venus du Congo avec une délégation conduite par Emma Mireille Opa-Elion, directrice générale des Arts et des lettres au ministère des Arts et de la culture.

L'essentiel de l'œuvre s'inspire d'une annonce du chef de l'Etat ayant décrété l'amnistie pour tous les prisonniers politiques. En scène, les familles s'apprentent à accueillir les leurs. Dans la cour, devant la Maison d'arrêt, deux femmes, la mère et l'épouse, attendent la sortie de Siméon, un prisonnier politique célèbre, figure emblématique de l'opposition au régime. Bientôt, elles sont rejointes par la tante et une voisine. C'est l'occasion pour les quatre femmes d'évoquer le souvenir, le parcours et les propos de Siméon qui, sur les traces de son père, a déjà été arrêté plusieurs fois et condamné à la peine capitale. La notoriété de Siméon est telle que la presse accourt de partout pour couvrir l'événement de sa sortie. Mais l'attente dure et dure encore. Elle semble interminable...

Sur scène, quatre femmes, quatre actrices pour incarner les personnages de la mère, l'épouse, la tante et la voisine de Siméon, personnage absent de la scène, mais pourtant omniprésent par le récit, le « souffle » et la tension dra-



Le jour où Siméon sortira/Crédit photo : Kinzenguelé

matique qui règne durant l'attente devant la prison...

Cette pièce, portée par quatre grandes comédiennes du théâtre congolais, est une ode à l'espérance. Car Siméon est l'image politique du dispositif répressif chargé de briser les solidarités entre individus, il est le symbole de la résistance. «Le Jour où Siméon sortira» est également un hommage, aussi et avant tout à la force des femmes africaines face aux violences

politiques et leurs conséquences sur les familles, la communauté et le pays.

Créé à Brazzaville, en 2017, ce projet a été soutenu par de nombreuses institutions françaises et congolaises. Le spectacle s'est recréé à Juvisy-sur-Orge, en résidence de création au théâtre Jean Dasté et la compagnie a été accueillie dans différentes scènes de la région parisienne.

A propos de l'auteur

Kani kabwé Ogney est le pseudonyme d'un universitaire congolais dont les travaux portent essentiellement sur les mutations sociales et l'histoire de la violence politique en Afrique centrale. Loin de ses préoccupations scientifiques, il collabore aussi à plusieurs journaux en qualité de chroniqueur. Organisateur de plusieurs manifestations culturelles, il est l'auteur de scénarios de documentaires,

de courts métrages dont une adaptation de « Nostalgia in Times Square », de Charlie Mingus.

Après un passage par l'écriture de contes à caractère philosophique et une adaptation théâtrale de «Une saison en enfer», de Rimbaud, il a écrit un long monologue poétique «Journal d'un chien de chasse», mis en scène par Christian Remer ; «Antonia Ngoni» , une adaptation africaine de la tragédie de Sophocle Antigone, mise en scène par Jean Felhyt Kimbirima.

Le metteur en scène

Présent sur les planches depuis 1992, Jean-Felhyt Kimbirima s'est façonné au fil des ans, à force d'un travail acharné pour se faire un nom dans le milieu du théâtre au Congo, en Afrique et en France. Il a joué de nombreuses pièces d'auteurs classiques et contemporains comme Racine, Marivaux, Shakespeare, Feydeau, Koltes, Carole Fréchette, Sony Labou Tansi, Dieudonné Niangouna, Diaz Gomez, Sylvain Mbemba, Kani Kabwé Ogney...

Marie Alfred Ngoma

RÉFLEXION

Le siècle de tous les dangers

Ce que le vingtième siècle nous a appris, si l'on réfléchit bien, c'est que plus l'homme progresse dans le domaine du savoir, de la technique, de la science plus il porte atteinte à la nature qui l'entoure, se dote d'armes puissantes, développe des instruments de destruction et plus, par conséquent, il menace la survie de sa propre espèce.

N'est-ce pas, en effet, ce même vingtième siècle qui l'a vu simultanément réaliser des avancées spectaculaires dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la communication, de la production industrielle, de l'exploitation des ressources naturelles, de l'exploration de l'espace et s'engager simultanément dans des conflits meurtriers telles que les deux guerres mondiales qui ont coûté la vie à des centaines de millions d'êtres humains, se lan-

cer dans une surexploitation des ressources naturelles de la planète sans se soucier de la dégradation massive de son environnement, sur-industrialiser ses activités au risque de provoquer une hausse des températures sur les cinq continents dont les effets s'annoncent destructeurs à tous égards.

Croire, dans un tel contexte que le vingt-et-unième siècle, dont nous vivons les premières décennies, sera un siècle de progrès, d'avancées, donc de bonheur individuel et collectif n'est pas autre chose que mettre la tête sous le sable comme l'autruche de la fable et ne pas oser regarder la vérité en face. Si les dirigeants du siècle précédent avaient eu la sagesse de réfléchir par anticipation aux effets inévitables que la modernisation des activités humaines entraînerait, nous n'en serions pas là où nous

sommes aujourd'hui, c'est-à-dire contraints de douter que la survie de l'espèce humaine sera possible au-delà de la fin de ce siècle dont va débiter prochainement la troisième décennie.

Comprenons-nous bien : il ne s'agit pas ici de dire que la recherche scientifique, le progrès technique, l'avancée dans tous les domaines de l'activité humaine doivent être ralentis, sinon même stoppés, mais d'affirmer sans la moindre crainte de se tromper que les conséquences probables voire même certaines des progrès à venir doivent être beaucoup plus réfléchis qu'ils ne le sont aujourd'hui. Un travail collectif dont les percées ultrarapides constatées ces derniers temps dans le champ dit de « l'intelligence artificielle » donnent aujourd'hui une idée précise car les dérives plus que probables en préparation dans ce domaine dé-

boucheront inévitablement demain sur des drames dont l'ampleur dépassera celle des crises que nous avons vécues tout au long du vingtième siècle.

Si la communauté internationale doit se fixer un objectif majeur pour la prochaine décennie, c'est bien celui d'anticiper les conséquences négatives que les progrès scientifiques et techniques auront dans tous les domaines. Donc de mesurer le danger qu'ils constitueront pour la communauté humaine tout entière s'ils ne sont pas strictement encadrés sur toute l'étendue de la Terre. Ne pas le faire avant qu'il soit trop tard serait suicidaire au sens propre du terme. Il revient à la société civile dans ses multiples composantes de le faire comprendre aux gouvernants sur toute l'étendue de la Terre et avant qu'il soit trop tard.

Jean-Paul Pigasse